



Monographie de l'industrie des grains au Québec

Monographie
de l'industrie des grains
au Québec

MONOGRAPHIE DE L'INDUSTRIE DES GRAINS AU QUÉBEC

Nous remercions les nombreuses personnes qui ont rendu possible la réalisation de la présente étude. Sans leur précieuse collaboration, celle-ci n'aurait pu être menée à terme.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- ♦ Amélie Blondeau
- ♦ Catherine Boivin
- ♦ Élane Boudreau
- ♦ France Dupont
- ♦ Guy Hayart
- ♦ Marco Lavoie
- ♦ Michel Lebel
- ♦ Hugo Lefebvre
- ♦ Lucie Lépine
- ♦ Josée Robitaille
- ♦ Djiby B. Sall
- ♦ Nicolas Tremblay

Centre de recherche sur les grains inc.

- ♦ Serge Fortin

Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)

- ♦ Yves Gélinas

Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

- ♦ Nathalie Martel
- ♦ Patric Ménard

Coordonnateur

- ♦ Djiby B. Sall

Photographies

- ♦ Éric Labonté, MAPAQ

Dépôt légal : 2009

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-57622-8 (imprimé)

ISBN 978-2-550-57623-5 (pdf)

AVANT-PROPOS

L'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., c. M-35.1) prévoit que les offices doivent rendre compte de leurs interventions devant la Régie au plus tard tous les cinq ans. À cet effet, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) sollicite l'expertise du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour la préparation et la présentation d'informations pertinentes.

La présente monographie du secteur des grains au Québec a été réalisée dans ce contexte. Elle vise à fournir des informations portant sur l'évolution de la production, de la transformation, de la mise en marché et de la consommation dans les secteurs des grains au Québec.

Ce document a été réalisé par la Direction du développement et de l'innovation (DDI) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en collaboration avec des professionnels des autres directions du Ministère et des spécialistes du secteur. Il porte sur la période 2004-2008. Dans certaines sections, une analyse comparative avec le quinquennat précédent a été effectuée afin de mieux refléter l'évolution dans le secteur.

La DDI tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette monographie.

FAITS SAILLANTS

- ◆ Depuis quelques années, le secteur des grains se caractérise par une précarité de l'offre et un essor rapide de la demande au niveau mondial. Au cours de la période 1998-2007, la demande mondiale en céréales a été supérieure à la production 7 années sur 10, nécessitant une consommation des stocks.
- ◆ En moyenne, près de 2,5 milliards de tonnes de grains ont été produites annuellement dans le monde entre 2004 et 2008. Les céréales représentent près de 80 % de cette production et les oléagineux 20 %.
- ◆ Plus d'un tiers de la production mondiale de céréales est destinée à l'alimentation animale. Dans les pays développés, ce marché représente près de 56 % de la production. En 2008, la consommation humaine des céréales dans le monde a connu une légère hausse de 1,3 % par rapport à l'année précédente. La Chine et l'Inde sont les deux plus gros consommateurs.
- ◆ Au Canada, au cours de la période 2004-2008, la production annuelle moyenne de grains au Canada a oscillé aux alentours de 65 millions de tonnes dont 79 % en céréales et 21 % en oléagineuses. Le blé demeure la plus importante production au Canada (39 % du total des grains produits). La production d'orge a connu un recul durant la période contrairement aux autres grains qui ont tous enregistré des hausses de production.
- ◆ Au Canada, la consommation de céréales a connu une hausse de 2 % entre 2003 et 2007. Cette hausse est surtout attribuable à l'augmentation de la consommation de riz, celle des céréales secondaires ayant connu un recul (- 9 %).
- ◆ La production de grains au Québec s'est accrue de 13 % de 2004 à 2008 par rapport à la moyenne du précédent quinquennat (1999-2003) pour atteindre en moyenne près de 5 millions de tonnes par année. Cet accroissement est dû en grande partie à l'augmentation des superficies (+ 5 %). Les rendements de plusieurs cultures notamment les céréales à paille sont en baisse.
- ◆ En dépit de cette augmentation de la production, le Québec demeure un petit producteur sur le plan mondial, voire canadien. Au cours de la période 2004-2008, il détenait en moyenne environ 8 % de la production canadienne de grains. Toutefois, le Québec a produit en moyenne 34 % du maïs-grain et 17 % du soya canadiens.
- ◆ La production de grains biologiques est en croissance au Québec de façon moins rapide que la demande. Le nombre de producteurs est passé de 114 en 2002 à 211 en 2006, tandis que la production a augmenté de près de 40 000 tonnes pour atteindre environ 60 000 tonnes par année.

- ◆ L'utilisation des variétés transgéniques dans la production de soya et de maïs-grain est en nette progression. En 2008, les variétés d'OGM représentaient près de 59 % (maïs-grain) et 49 % (soya) des semences comparativement à 27 % (maïs-grain) et 16 % (soya) en 2000.
- ◆ Au Québec, les grains sont destinés en très grande majorité à l'alimentation animale contrairement au reste du Canada. Toutefois, les nouvelles tendances alimentaires qui se développent au Québec avec l'immigration et l'engouement que suscitent les produits du terroir entraînent un essor de la demande en grains pour la consommation humaine (exemples : orge brassicole, pain multigrains, etc.).
- ◆ Afin de permettre une mise en marché efficace et ordonnée, les grains produits au Québec sont commercialisés sur un marché libre, excepté le blé destiné à l'alimentation humaine, pour lequel une agence de mise en vente en commun a été créée en 2005.
- ◆ Il existe deux canaux officiels de mise en marché des grains : producteur-utilisateur final; producteur-intermédiaire-utilisateur final. La majorité du grain commercialisé emprunte le deuxième canal. Le nombre d'acheteurs de grains est en progression pour tous les grains. Les principaux organismes impliqués dans la mise en marché sont demeurés les mêmes, à savoir : la RMAAQ, la Commission canadienne du grain (CCG) et la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ).
- ◆ La Montérégie et le Centre-du-Québec sont les premières régions productrices de grains au Québec. Près de 57 % des superficies en grains au Québec sont localisées dans ces deux régions. Dans le Centre-du-Québec, les superficies moyennes en grains ont augmenté d'environ 15 % (2004-2008) comparativement à la période 1999-2003. Les autres régions : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Capitale-Nationale, Mauricie, Montréal, Laval et Lanaudière ont connu un recul des superficies.
- ◆ De façon globale, les prix moyens obtenus par les producteurs ont été supérieurs à ceux du précédent quinquennat. Les producteurs du Québec reçoivent un prix plus élevé que ceux de l'Ontario, sauf pour l'avoine.
- ◆ Le maïs-grain demeure la production dominante. Il a représenté en moyenne environ 71 % de la production entre 2004-2008. Près de 85 % de la production de maïs a été utilisée pour l'alimentation du bétail comparativement à 92 % au cours de la période 1999-2003. Ce recul s'est fait surtout au profit de la production d'éthanol qui accapare environ 10 % du maïs produit au Québec. Le taux d'autosuffisance du Québec en maïs est passé de 96 à 106 % entre les deux quinquennats. Les superficies moyennes sont en recul de 2 % par rapport à 1999-2003. La production et les prix de vente moyens ont connu des hausses respectives de 15 et de 11 % durant les mêmes périodes. La Montérégie est la région par excellence du maïs avec environ 60 % des superficies en culture.

- ♦ Le soya, deuxième culture en importance au Québec, a enregistré des hausses moyennes respectives de superficies et de production de l'ordre de 36 et de 44 % par rapport à la période 1999-2003. L'essentiel du soya produit a été exporté. Avec le démarrage de la nouvelle usine de trituration de soya, à Bécancour, le Québec pourrait changer cette position d'exportateur à importateur net. Les prix moyens ont connu une hausse de 20 % par rapport à 1999-2003. Tout comme pour le maïs, la Montérégie et le Centre-du-Québec sont les principaux bassins de production.
- ♦ La production de soya de spécialité (soya à identité préservée et soya sans intrant) est en croissance (environ 10 % par année depuis 2002). En 2008, le volume produit au Québec était aux alentours de 120 000 à 140 000 tonnes. Le marché japonais est la principale destination pour ce produit.
- ♦ La production d'orge au Québec a connu un recul de 26 % des superficies et de 29 % de la production entre les périodes 1999-2003 et 2004-2008, malgré une augmentation de 14 % des prix. Les rendements moyens ont baissé de près de 5 %. L'offre en orge pour l'alimentation humaine (orge brassicole) a peine à décoller malgré l'existence d'une demande et d'un marché plus lucratif pour ce produit.
- ♦ La production d'avoine a augmenté de près de 15 % principalement en raison de l'augmentation des superficies en culture (+ 18 %). Les rendements moyens ont enregistré un recul de 8 % par rapport à la moyenne du précédent quinquennat. Cette culture connaît encore une grande variabilité au niveau de la qualité. Son prix de vente moyen a augmenté de 15 %. Tout comme l'orge, l'avoine est cultivée en grande majorité en région périphérique.
- ♦ Le blé est la culture qui a connu la plus forte progression entre les deux périodes avec des hausses respectives de 45 % pour les superficies en culture et de 37 % pour la production. La part du blé d'alimentation humaine dans la production de blé est en progression. Elle est passée de 6 % en moyenne par année en 1999-2003 à près de 16 % durant la période 2004-2008. Toutefois, le Québec est resté dépendant des marchés extérieurs pour combler ses besoins, plus particulièrement en blé pour l'alimentation humaine.
- ♦ La taille moyenne des entreprises québécoises spécialisées en production de grains (+ de 34 % des revenus) continue d'augmenter. Elle est passée de 88 à environ 116 hectares par ferme entre 1995 et 2007. En 2007, les exploitations de grande taille (500 hectares et plus en grains) représentaient environ 3 % du total des entreprises. Elles détenaient 18 % des superficies en culture comparativement à 7 % des superficies pour moins de 1 % des entreprises en 1995.
- ♦ Les recettes monétaires agricoles du Québec provenant de la vente de grains ont été de l'ordre de 571 millions en moyenne par année entre 2004 et 2008, soit 38 % plus élevées que la moyenne annuelle de la période 1999-2003. À titre comparatif, l'Ontario et le Canada ont obtenu des augmentations respectives de 30 et de 31 % durant ces mêmes périodes.

- ◆ Le taux d'endettement moyen des fermes spécialisées a augmenté de 2 % pour s'établir à 24 % entre 2004 et 2007. Durant cette période, les céréaliers du Québec ont réalisé en moyenne annuellement des revenus agricoles (incluant les paiements gouvernementaux) de l'ordre de 192 485 \$/entreprise, soit 7 % de plus que le niveau moyen de 1999-2003.
- ◆ Les paiements gouvernementaux ont représenté en moyenne près de 23 % des revenus agricoles. Ils ont crû de 19 % alors que les revenus de marché n'ont augmenté que de 5 % entre les deux périodes. Les dépenses d'exploitation ont augmenté (+ 10 %) beaucoup plus vite que les revenus de marché.
- ◆ Les paiements gouvernementaux ont permis de garantir aux producteurs du Québec un revenu net positif entre 2004 et 2007 contrairement à l'Ontario où les producteurs parviennent à obtenir un net comptant positif sans l'aide gouvernementale.
- ◆ L'industrie de la transformation d'aliments faits à base de céréales et d'oléagineux subit les contrecoups de l'augmentation des prix. En effet, l'achat de grains constitue un poste de dépenses majeures pour cette industrie. Dans ce contexte, la fluctuation du prix des aliments sur les marchés devrait se poursuivre.
- ◆ La recherche dans le secteur des grains au Québec est en pleine mutation. Le CÉROM, principal centre de recherche sur les grains au Québec, s'est doté de nouvelles installations afin de mieux répondre aux besoins futurs du secteur en recherche.
- ◆ Une démarche pour l'élaboration d'une stratégie collective en recherche pour le secteur a été initiée en 2008. Son objectif est de coordonner et de concerter les efforts de recherche de l'ensemble des partenaires. Les résultats des travaux sont prévus pour l'automne 2009.

Synthèse de l'évolution des principaux grains entre les deux quinquennats (moyenne de 2004-2008 par rapport à la moyenne de 1999-2003) au Québec

	Superficies cultivées	Production	Prix
Maïs	- 2 %	+ 15 %	+ 11 %
Soya	+ 36 %	+ 44 %	+ 20 %
Orge	- 26 %	- 29 %	+ 14 %
Avoine	+ 18 %	+ 15 %	+ 15 %
Blé	+ 45 %	+ 37 %	
Canola	+ 57 %	+ 47 %	

ENJEUX POUR LE SECTEUR DES GRAINS

♦ Améliorer la compétitivité des entreprises

Sans nul doute, c'est le plus grand défi auquel le secteur doit faire face. Comme nous avons pu le constater, le secteur des grains reste dépendant de l'aide gouvernementale. Les paiements gouvernementaux ont été en augmentation et représentent près de 19 % des revenus agricoles.

Le niveau de production du Québec en fait un « preneur » de prix. Par conséquent, une des voies possibles pour accroître la capacité concurrentielle des entreprises québécoises est la réduction des coûts de production.

Pour ce faire, le secteur doit pouvoir compter sur des programmes de recherche et de transfert de connaissances adaptés. La majorité des céréales à paille produites au Québec connaissent des baisses de rendement depuis quelques années. Ce recul est souvent lié à des problèmes de qualité, de maladies, etc. La recherche pourrait contribuer à mettre au point des variétés plus résistantes avec un meilleur potentiel. La présence des organismes comme le Centre de recherche sur les grains (CÉROM) et le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) est un premier pas dans ce sens. Toutefois, les partenaires devraient maintenir leurs efforts pour l'atteinte de cet objectif.

♦ Augmenter les revenus de marchés

Une des solutions possibles serait d'orienter davantage la production vers les marchés à plus grande valeur ajoutée. L'orge brassicole, le blé d'alimentation humaine pour la fabrication de farine de spécialité et l'avoine pour le gruau en sont de bons exemples. Malgré des prix plus élevés, l'offre québécoise pour ces produits n'est pas toujours au rendez-vous sur le plan de la quantité et de la qualité.

L'atteinte de cet objectif passe également par une meilleure connaissance des marchés (cueillette, analyse et diffusion). Les acheteurs et les vendeurs de grains devraient pouvoir compter sur des informations précises sur les prix, la qualité, les volumes en circulation, etc. La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ) ainsi que les autres partenaires devraient continuer à travailler dans ce sens.

Certaines initiatives de chaînes de valeur des entreprises comme Agrifusion 2000, Les Moulins de Soulanges et Première Moisson pour la création de produits de spécialité (farines et produits de boulangerie) et Canada Maltage pour le malt à 100 % québécois permettent l'essor d'un créneau porteur pour l'industrie des grains (production et transformation).

◆ Accroître la présence sur les marchés

Selon les prévisions de la FAO, au cours des prochaines années, les échanges mondiaux d'huiles végétales devraient progresser de près de 70 %. Or, le canola est reconnu comme étant un grain dont le rendement en huile est élevé. La mise sur pied d'une usine de trituration d'oléagineuses (soya, canola), dont les besoins annuels sont estimés à environ un million de tonnes, offre un nouveau débouché pour la production locale. Les producteurs devraient essayer de saisir ce potentiel de marché en augmentant l'offre de leurs produits dont les niveaux actuels sont au-dessous des nouveaux besoins exprimés. De plus, les revenus de marché provenant de ces cultures sont en progression depuis 2005. Sur le plan agronomique, le canola pourrait être mieux intégré dans des programmes de rotation dans les régions froides du Québec.

Par ailleurs, en ce qui concerne le soya à identité préservée, présentement, le Canada et la Chine sont les principaux fournisseurs du Japon. Selon les spécialistes de l'industrie, la Chine devrait se retirer de ce marché d'ici 2015 en raison de l'augmentation importante de sa demande intérieure. Ce départ des Chinois ouvrira un marché potentiel d'environ 100 000 tonnes par année. Les producteurs du Québec devraient essayer d'en tirer profit.

Présentement, les filières animales constituent le plus important débouché pour les grains produits au Québec. Par conséquent, le secteur doit s'organiser pour mieux répondre aux besoins des filières animales quant à la quantité, à la qualité et à la salubrité des produits offerts. De plus, la consommation mondiale de viande est en augmentation constante. À cet égard, le Québec pourrait fabriquer davantage d'aliments pour animaux pour les marchés d'exportation.

◆ Diversifier les espèces

Les débouchés non alimentaires (exemples : bioproduits et plantes énergétiques) offrent des possibilités pouvant contribuer à la création de nouvelles filières agricoles et agroindustrielles basées sur l'utilisation de nouvelles espèces de plantes. Ces dernières pourraient s'inscrire dans les programmes de rotation des cultures. La mise en place de ces chaînes de valeur nécessite un encadrement et un soutien adéquats à la recherche et au transfert de technologie. À ce titre, les différents intervenants dont la FPCCQ et les centres de recherche devront accroître leur implication dans le secteur des plantes dédiées.

◆ Relancer une structure de concertation des acteurs du milieu

Actuellement, le secteur souffre d'un manque de concertation et les récents développements, stratégie collective en recherche, grappes industrielles, etc. militent pour la mise sur pied d'une structure de concertation. Cette structure sera un lieu d'échanges où les intervenants pourront s'exprimer librement et en toute neutralité pour partager leurs besoins, leurs visions et leurs préoccupations au bénéfice du secteur entier. Rappelons que, sans cette concertation, l'atteinte des objectifs énoncés ici sera très difficile. Toutefois, les principaux intervenants concernés, dont la FPCCQ, doivent signifier leur volonté afin que le MAPAQ puisse travailler dans ce sens.

TABLE DES MATIÈRES

1	La consommation et les marchés	1
1.1	Consommation dans le monde.....	1
1.2	Consommation au Canada.....	3
1.3	Consommation au Québec.....	5
1.4	Le marché des grains au Québec.....	6
2	Production.....	9
2.1	Situation mondiale.....	9
2.2	Situation au Canada.....	12
2.3	Situation au Québec.....	14
2.3.1	Évolution de la production du maïs-grain	17
2.3.2	Évolution de la production de soya.....	19
2.3.3	Évolution de la production d'orge	21
2.3.4	Évolution de la production d'avoine.....	22
2.3.5	Évolution de la production de blé	24
2.3.6	Évolution de la production de canola.....	25
2.3.7	Évolution de la production de céréales mélangées.....	26
2.3.8	Évolution structurelle des entreprises productrices de grains du Québec.....	27
2.4	Évolution des échanges commerciaux de grains du Québec	28
2.5	Évolution des recettes monétaires agricoles.....	30
2.6	Évolution de la santé financière des fermes cérésières	31
2.7	Production de grains biologiques	34
3	La mise en marché	38
3.1	Organismes engagés dans la mise en marché	38
3.1.1	La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).....	38
3.1.2	La Commission canadienne des grains (CCG)	39
3.1.3	La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ).....	40
3.2	Circuits de distribution	40
3.3	Écoulement des grains.....	41
3.4	La qualité des grains	43
4	La transformation des grains au Québec.....	47
4.1	L'industrie de la transformation des grains destinés à l'alimentation humaine	47
4.1.1	Minoteries et malteries	47
4.1.2	Produits de boulangerie et fabrication de tortillas.....	48
4.1.3	L'industrie des huiles végétales.....	49

4.2	L'industrie de transformation des grains destinés à l'alimentation animale	50
5	La recherche dans le secteur des grains	53
5.1	Les principaux intervenants en recherche	54
5.1.1	<i>Intervenants publics</i>	54
5.1.2	<i>Intervenants privés</i>	56
5.1.3	<i>Établissements d'enseignement</i>	57
6	L'approche filière dans le secteur des grains	61
7	Bibliographie	63

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Bilan de la production et de l'utilisation des céréales dans le monde	10
Figure 2 :	Évolution des stocks mondiaux de céréales	10
Figure 3 :	Écart entre la production et l'utilisation mondiales	11
Figure 4 :	Bilan de la production et de l'utilisation des céréales au Canada	12
Figure 5 :	Importance des grains dans la production canadienne (moyenne annuelle pour 2004-2008)	13
Figure 6 :	Bilan de la production et de l'utilisation des grains au Québec	15
Figure 7 :	Évolution des recettes monétaires totales en provenance des grains (\$)	31
Figure 8 :	Classement du maïs de 1998 à 2007	44
Figure 9 :	Classement du soya de 1998 à 2007	44
Figure 10 :	Classement de l'avoine de 1998 à 2007	45
Figure 11 :	Évolution des subventions attribuées aux universités du Québec	58
Figure 12 :	Importance de l'aide accordée aux universités par produit	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Consommation humaine de céréales dans le monde	2
Tableau 2 :	Consommation humaine de céréales par pays	2
Tableau 3 :	Dépenses de consommation de produits liés aux céréales et oléagineux	3
Tableau 4 :	Évolution de la consommation humaine de céréales au Canada et aux États-Unis (K tonnes)	4
Tableau 5 :	Produits céréaliers disponibles* pour la consommation humaine	5
Tableau 6 :	Évolution des achats alimentaires des Québécois pour plusieurs aliments liés aux grains, de 2005 à 2007 (en volume)	6
Tableau 7 :	Marché interne des principaux grains destinés à l'alimentation humaine (tonnes)	7
Tableau 8 :	Marché interne des principaux grains destinés à l'alimentation animale (tonnes)	7
Tableau 9 :	Évolution de la production de grains* au Québec	16
Tableau 10 :	Superficies cultivées en grains par région administrative	16
Tableau 11 :	Évolution des prix payés aux producteurs (toutes classes confondues et sur la base d'une année civile)	17
Tableau 12 :	Évolution de la production du maïs-grain au Québec	18
Tableau 13 :	Superficies cultivées en maïs-grain par région administrative (hectares)	19
Tableau 14 :	Évolution de la production du soya au Québec	20
Tableau 15 :	Superficies cultivées en soya par région administrative (hectares)	21
Tableau 16 :	Évolution de la production de l'orge au Québec	22
Tableau 17 :	Superficies cultivées en orge par région administrative (hectares)	22
Tableau 18 :	Évolution de la production de l'avoine au Québec	23
Tableau 19 :	Superficies cultivées en avoine par région administrative (hectares)	23
Tableau 20 :	Évolution de la production du blé au Québec	24
Tableau 21 :	Superficies cultivées en blé par région administrative (hectares)	25
Tableau 22 :	Évolution de la production du canola au Québec	25
Tableau 23 :	Évolution de la production des céréales mélangées au Québec	26
Tableau 24 :	Superficies cultivées en céréales mélangées par région administrative (hectares)	26
Tableau 25 :	Évolution des secteurs (selon la principale source de revenus) occupant la superficie en grains	27
Tableau 26 :	Nombre d'entreprises céréalières par taille et importance relative (plus de 34 % du revenu)	28
Tableau 27 :	Échanges commerciaux du Québec (tonnes)	29
Tableau 28 :	Exportations et importations des grains transformés (tonnes)	30
Tableau 29 :	Évolution des recettes monétaires provenant des grains (Québec, Ontario)	31
Tableau 30 :	Évolution de la situation financière des fermes céréalières* du Québec	33

Tableau 31 :	Évolution de la situation financière des fermes céréalières de l'Ontario	34
Tableau 32 :	Nombre d'entreprises certifiées en production de grains biologiques	36
Tableau 33 :	Évolution du nombre de permis délivrés par la RMAAQ par catégorie	39
Tableau 34 :	Évolution du nombre d'acheteurs et de l'importance relative de la strate supérieure.....	41
Tableau 35 :	Évolution du pourcentage de la récolte de grains commercialisée (%)	42
Tableau 36 :	Répartition mensuelle moyenne des écoulements des grains au Québec (%) (Années récolte 2003-2004 à 2007-2008).....	43
Tableau 37 :	Moyenne d'écoulement des principaux grains au Québec durant les trois premiers mois de commercialisation (%)	43
Tableau 38 :	Minoteries et malteries (SCIAN 31121)	48
Tableau 39 :	Produits de boulangerie et fabrication de tortillas (SCIAN 3118)	49
Tableau 40 :	Fabrication d'aliments pour animaux (SCIAN 3111).....	51
Tableau 41 :	Répartition des projets de recherche réalisés au CÉROM de janvier à décembre 2008*	56

1 LA CONSOMMATION ET LES MARCHÉS

Les céréales et les oléagineuses sont des plantes cultivées principalement pour leurs grains qui servent non seulement à nourrir les humains et les animaux, mais aussi à fabriquer des produits industriels (biocarburants et bioproduits).

Plus d'un tiers (environ 37 %) des céréales produites à travers le monde sont destinées à l'alimentation animale. Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies, ce chiffre devrait atteindre 50 % d'ici 2050, en raison de l'accroissement de la demande en protéines animales.

Dans les pays développés, le marché de l'alimentation animale représente près de 56 % de la production comparativement à 23 % dans les pays en développement. Pratiquement tous les grains (céréales et oléagineux) sont utilisés en alimentation animale sous diverses formes (entiers, broyés, tourteaux, etc.). Même le blé traditionnellement réservé à l'homme est parfois utilisé pour l'alimentation animale.

Au Québec, la production de grains sert en très grande majorité à l'alimentation des animaux, notamment le porc, les bovins et la volaille, contrairement aux autres régions du Canada où les grains sont utilisés majoritairement pour l'alimentation humaine. Les niveaux d'utilisation des grains (alimentation humaine comparativement à alimentation animale) varient selon le type de culture considéré. Les utilisations de chacun des grains produits au Canada et au Québec sont présentées plus loin dans le présent document.

Par ailleurs, les céréales constituent la base de l'alimentation humaine dans plusieurs points du globe. Elles fournissent la majeure partie (environ 45 %) des calories alimentaires. À l'origine, elles étaient récoltées et consommées sous forme de grains entiers. Progressivement, elles ont subi des transformations qui leur ont permis d'entrer sous diverses formes dans l'alimentation humaine (substituts du lait, formules gélatineuses, protéines texturées, etc.).

1.1 CONSOMMATION DANS LE MONDE

Selon l'Organisation mondiale pour l'agriculture (FAO), en 2008-2009, près d'un milliard de tonnes de céréales (blé, céréales secondaires et riz) ont été consommées par les humains dans le monde, soit une hausse approximative de 1,3 % par rapport à 2007-2008. Cet accroissement s'explique principalement par l'augmentation de la taille de la population mondiale et dans une moindre mesure par la hausse de la consommation par habitant (tableau 1).

La Chine et l'Inde sont les deux plus gros pays consommateurs de céréales (alimentation humaine) en raison de la taille de leur population. En 2007, à elles seules les populations de ces deux pays ont consommé respectivement près de 209 et de 178 millions de tonnes de céréales. En comparaison, la consommation au Canada était de l'ordre de 5,4 millions de tonnes (tableau 2).

Tableau 1 : Consommation humaine de céréales dans le monde

	2005-2006		2006-2007		2007-2008*		2008-2009**		Variation 2007-2009 (%)	
	Total	Kg/h	Total	Kg/h	Total	Kg/h	Total	Kg/h	Total	Kg/h
Blé	439	68,1	443	67,9	446,4	67,6	451,1	67,5	1	- 0,2
Céréales secondaires	175	27,2	179	27,5	186,2	28,2	188,2	28,2	1	- 0,2
Riz	368	57	372	56,9	377,4	56,7	384,2	57	1,8	0,5
Total céréales ***	983	152,2	994	152,5	1010	153	1023	153,2	1,3	0,1

* Estimations

** Prévisions

*** Blé et céréales secondaires (maïs, orge, sorgho, avoine et seigle)

Source : Perspectives de l'alimentation, FAO

Tableau 2 : Consommation humaine de céréales par pays

	Canada	États-Unis	UE (27)	Afrique Sub-Saharienne	Chine	Brésil	Inde
('000 de tonnes), 2007							
Blé	3 110	25 583	61 258	11 639	87 617	9 560	68 000
Céréales secondaires	1 901	8 370	23 923	54 882	16 815	6 235	23 835
Riz	355	3 937	2 750	16 679	104 870	9 414	86 438
Total	5 366	37 890	87 931	83 200	209 302	25 209	178 273

Source : OCDE

La consommation humaine de grains fait également référence à la consommation de produits dérivés tels les produits de boulangerie, les huiles et indirectement les viandes par l'entremise de l'alimentation animale.

Selon l'OCDE, en 2007, les dépenses de consommation mondiales en produits de boulangerie (+ 6,4 %), huiles et gras (+ 7,1 %) et viande (+ 9,6 %) ont connu une croissance par rapport à 2006. Le tableau 3 ci-dessous montre que cette hausse des dépenses est liée en grande partie à l'augmentation de la consommation par personne (+ 5,2 % pour les produits de boulangerie, + 8,3 % huiles et gras, + 5,9 % viande).

Tableau 3 : Dépenses de consommation de produits liés aux céréales et oléagineux

Consommation mondiale totale (million \$ US; en dollars constants de 2002; taux de change fixe de 2002)						
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Produits de boulangerie	1 382 049	1 424 676	1 422 816	1 477 497	1 663 179	1 770 143
(%)	-	3,1	- 0,1	3,8	12,6	6,4
Huiles et gras	285 645	369 155	397 644	370 213	367 885	393 921
(%)	-	29,2	7,7	- 6,9	- 0,6	7,1
Viandes	980 932	1 026 401	1 101 539	1 147 893	1 191 517	1 305 708
(%)	-	4,6	7,3	4,2	3,8	9,6
Consommation mondiale par personne (\$ US; en dollars constants de 2002; taux de change fixe de 2002)						
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Produits de boulangerie	221,4	225,5	222,5	228,2	253,8	266,9
(%)		1,9	- 1,3	2,6	11,2	5,2
Huiles et gras	157,2	162,4	172,2	177,3	181,8	196,9
(%)	-	3,3	6,0	3,0	2,5	8,3
Viande	45,8	58,4	62,2	57,2	56,1	59,4
(%)	-	-	6,5	- 8,0	- 1,9	5,9

Source : National statistical offices/OECD/Eurostat/Euromonitor International

1.2 CONSOMMATION AU CANADA

Au Canada, la consommation totale de céréales (blé, céréales secondaires et riz) par les humains a connu une croissance de près de 2 % de 2003 à 2007. Cet accroissement s'explique par l'augmentation de la population (+ 5,7 %) et par la plus grande diversité des aliments disponibles. Toutefois, les niveaux de croissance varient selon les produits considérés (tableau 4). Par exemple, la consommation de riz a bondi de + 25 % comparativement à celle des céréales secondaires qui a enregistré une baisse de près de 9 %.

Par ailleurs, la consommation de blé et de riz a été plus élevée au Canada qu'aux États-Unis au cours de la période 2003-2007, malgré une plus forte croissance de la population américaine (+ 7 %).

Tableau 4 : Évolution de la consommation humaine de céréales au Canada et aux États-Unis (K tonnes)

Canada	2003	2004	2005	2006	2007	Δ % 2007-2003
Blé	2 907,5	2 964,7	2 990,1	3 223,4	3 110,0	7 %
Céréales secondaires	2 092,4	2 013,6	1 557,3	1 622,2	1 901,0	- 9 %
Riz	285,0	321,0	335,0	328,7	354,8	25 %
États-Unis	2003	2004	2005	2006	2007	Δ % 2007-2003
Blé	24 818,3	24 755,7	24 908,1	25 392,5	25 583,0	3 %
Céréales secondaires	5 814,1	5 831,2	5 850,3	5 840,8	-	-
Riz	3 628,9	3 876,8	3 794,7	3 996,8	3 936,8	9 %

Source : OCDE, mai 2008

Les produits à base de farine de blé sont les plus consommés au Canada. Ils représentent près de 82 % des produits céréaliers consommés au Canada. En 2008, les Canadiens ont consommé tout près de 4,1 kg de céréales pour le petit déjeuner par personne. Ce qui constitue une hausse de 6 % par rapport à 2004 et environ 38 % par rapport à 20 ans auparavant. La quantité de riz disponible à la consommation a connu une augmentation de près de 2 kg par habitant par rapport à 2004 pour se situer à 7,04 kg (tableau 5). Cette augmentation de la consommation en riz s'est accompagnée d'une diminution de la consommation des produits céréaliers autres que les céréales à déjeuner. L'augmentation des prix des produits céréaliers (farine de blé, pâtes alimentaires, etc.) entre 2007 et 2008 a eu des incidences sur le choix des consommateurs durant ces années.

Tableau 5 : Produits céréaliers disponibles* pour la consommation humaine

	1981	1991	2001	2004	2005	2006	2007	2008	Δ % 2004-2008
Kilogrammes par personne									
Céréales pour déjeuner	2,52	2,79	3,62	3,84	3,99	3,97	4,06	4,08	6 %
Farine semoule de maïs	1,51	1,67	1,99	1,03	0,75	0,96	0,52	0,73	- 29 %
Farine d'avoine avoine roulée	0,80	0,87	1,31	1,61	1,57	1,39	1,53	1,33	- 17 %
Orge mondé et perlé	0,08	0,03	0,03	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0 %
Riz	2,34	3,84	4,30	5,06	4,97	5,19	5,21	7,04	39 %
Farine de seigle	0,31	0,23	0,23	0,22	0,19	0,19	0,19	0,19	- 14 %
Farine de blé	36,28	38,19	47,34	46,74	47,03	46,16	45,96	43,70	- 7 %
Total	43,84	47,62	58,82	58,56	58,55	57,91	57,52	57,12	- 2 %

(*) Les données ont été rajustées pour tenir compte des pertes qui peuvent survenir dans les points de vente au détail, les foyers, lors de la cuisson

Source : Statistique Canada - No 21-020-X au catalogue

1.3 CONSOMMATION AU QUÉBEC

Au Québec, les préoccupations à l'égard de l'alimentation santé combinées à certains facteurs sociodémographiques comme l'immigration, l'âge moyen de la population, etc. ont contribué à l'apparition de nouvelles tendances alimentaires. Ainsi, on note une augmentation de la consommation de produits à base de grains entiers et une substitution de gras animal par du gras végétal.

Les données d'ACNielsen sur les achats alimentaires des Québécois dans les grands magasins d'alimentation au Québec¹ montrent que les céréales, les oléagineux et les légumineuses occupent une place de plus en plus importante dans la composition du panier alimentaire (tableau 6). L'engouement pour les produits du terroir commence à stimuler la consommation de certaines céréales (exemple : l'orge brassicole) et le blé panifiable pour les pains de spécialité.

¹ Les données concernent les trois canaux de distribution que sont les bannières de marchés d'alimentation (supermarchés), les pharmacies et les magasins à rayons à prix modique.

Il convient de mentionner quelques freins à la consommation, dont les préjugés. En effet, l'attention accordée récemment aux régimes à faible teneur en glucides (hydrates de carbone) et en gras a fait croire à beaucoup de gens que ceux-ci favorisent la prise de poids. Il y a également l'augmentation des allergies à la nourriture et le fait que certaines céréales contiennent du gluten. Or, de plus en plus de gens développent des intolérances à cette protéine. Un frein important est aussi l'inflation des prix. En effet, le prix de certaines céréales a connu une hausse importante ces dernières années, par exemple le blé entre 2007 et 2008, décourageant du même coup la consommation de ces produits.

Tableau 6 : Évolution des achats alimentaires des Québécois pour plusieurs aliments liés aux grains, de 2005 à 2007 (en volume)

Produits	Unités	2005	2006	2007	Δ % 2007- 2006
Produits de boulangerie	<i>Unités</i>	277 768 098	349 873 364	353 460 091	2 %
Pâtes alimentaires réfrigérées	<i>Kg</i>	1 415 721	1 447 786	1 589 336	10 %
Pâtes alimentaires sèches	<i>Kg</i>	71 524 200	72 410 024	73 469 579	1 %
Farines	<i>équivalent 40 kg</i>	412 824	434 673	433 818	0 %
Semoule de maïs	<i>Kg</i>	-	56 400	66 570	18 %
Céréales pour petit déjeuner	<i>Kg</i>	34 156 569	37 949 631	38 530 290	2 %
Couscous	<i>Kg</i>	-	290 589	326 805	12 %
Boissons de soja réfrigérées	<i>Litres</i>	8 790 102	10 118 227	11 302 151	12 %
Boissons de riz réfrigérées	<i>Litres</i>	276 874	395 865	552 600	40 %
Maïs frais	<i>Kg</i>	3 965 845	3 573 694	4406314,5	23 %
Maïs congelés	<i>Kg</i>	532 725	550 530	554 422	1 %
Maïs à éclater	<i>Kg</i>	-	2 686 808	2 601 089	- 3 %
Bière	<i>hectolitres</i>	1 582 902	1 689 591	1 786 380	6 %
Total viandes et volailles fraîches et traitées (kg) et (unités)	<i>Kg</i>	229 836 313	238 408 923	240 593 755	1 %
Bœuf frais	<i>Kg</i>	66 353 337	69 174 430	70 315 219	2 %
Porc frais	<i>Kg</i>	32 680 901	37 191 377	37 843 514	2 %
Veau frais	<i>Kg</i>	4 008 542	3 830 928	3 821 518	0 %
Volaille fraîche	<i>Kg</i>	63 391 156	59 303 647	60 142 032	1 %

Source : ACNielsen

1.4 LE MARCHÉ DES GRAINS AU QUÉBEC

Le principal marché interne des grains destinés à la consommation humaine est celui du blé. Il représentait un peu plus de 1 100 000 tonnes en 2007. De plus, il est en croissance depuis le début des années 90, période à laquelle les besoins étaient évalués à environ 650 000 tonnes. Ce marché est approvisionné à près de 95 % par le reste du Canada (l'Ouest canadien et l'Ontario). Concernant les autres les grains, les besoins pour la consommation humaine ont connu une plus faible évolution lors des dix dernières années. Le tableau 7 dresse un bilan des estimations des besoins pour les différents grains

Il n'existe présentement pas d'usine de trituration des oléagineux en opération au Québec. Seule une usine de raffinage d'huile est en fonction. Les besoins en huile pour le Québec sont de l'ordre de 120 000 à 150 000 tonnes. Il s'agit principalement d'huile à salade, de margarine et de shortening. Les plus utilisées sont les huiles de soya et les huiles de canola.

Tableau 7 : Marché interne des principaux grains destinés à l'alimentation humaine (tonnes)

Volumes (tonnes)	Catégories de grains
1 100 000	Blé (boulangerie, pâtisserie et semoule)
80 000 à 100 000	Orge brassicole (principalement en provenance des provinces de l'Ouest)
2 000	Orge mondé et perlé (fabrication de soupes et de salades)
35 000 à 40 000	Maïs (destiné à la distillerie principalement et environ 100 t pour la fabrication de maïs éclaté)
320 000	Maïs destiné à la fabrication d'éthanol carburant
30 000 à 35 000	Pois secs (achetés à l'extérieur du Québec pour la fabrication de soupes)
1 500 à 5 000	Soya, sous forme de différents dérivés (tofu, boisson de soya, etc.)
12 000 à 14 000	Avoine, sous forme de flocons (gruau)

Concernant les grains destinés au marché de l'alimentation animale, ils ont connu une forte croissance en raison de l'augmentation des volumes de productions animales. Le tableau 8 montre l'évolution du marché interne des principaux grains destinés à l'alimentation animale.

Tableau 8 : Marché interne des principaux grains destinés à l'alimentation animale (tonnes)

	1992	1997	2002	2007
Maïs-grain	1 915 900	2 329 900	3 210 000	3 070 000
Orge	562 900	511 900	490 000	453 000
Blé	270 900	223 400	300 000	219 000
Avoine	192 300	176 000	176 000	136 000
Tourteau de soya	447 600	514 400	550 000	550 000
Tourteau de canola	94 900	105 300	140 000	140 000
Sous-produits d'industrie	291 200	616 500	160 000	150 000
Total	3 775 400	4 177 400	5 026 000	4 728 000

Sources : Statistique Canada et MAPAQ

2 PRODUCTION

2.1 SITUATION MONDIALE

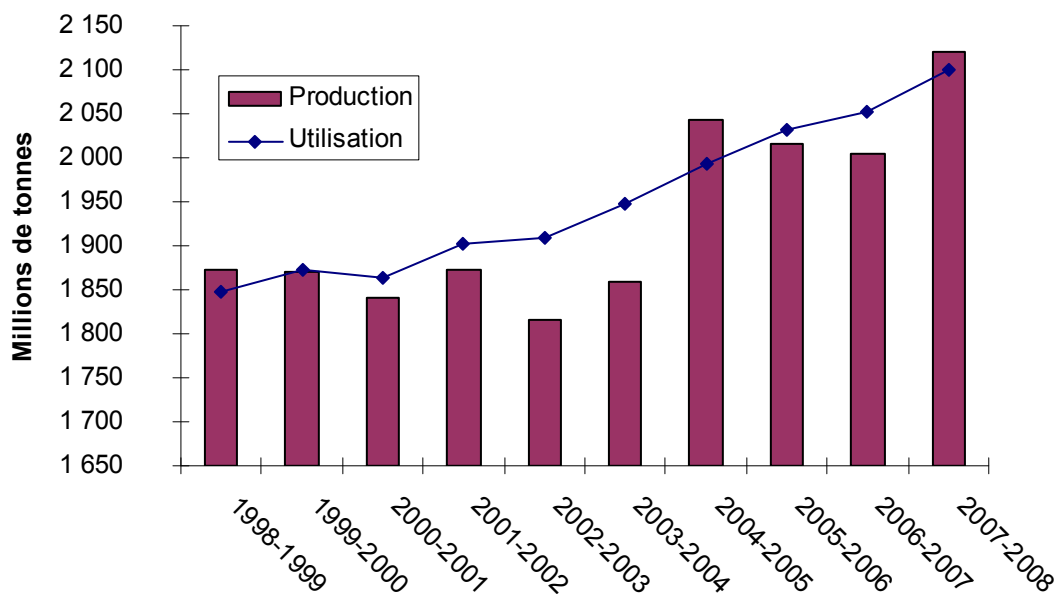
Depuis quelques années, le secteur céréalier mondial se caractérise par une précarité de l'offre et un essor rapide de la demande. En effet, l'offre et la demande de grains sont fortement tributaires de l'accroissement de la population et de son niveau de revenu. Or, au cours de la dernière décennie, la population mondiale a augmenté de près de 13 % et a connu une croissance de revenu d'environ 35 %. Cet accroissement des revenus a engendré une augmentation de la consommation mondiale de viande, plus particulièrement dans les pays émergents comme la Chine et l'Inde et, par la même occasion, une hausse de la demande en grains de la part des filières animales.

À cela s'est ajoutée une augmentation rapide de la demande, pour la fabrication de biocarburants. En effet, de plus en plus de gouvernements choisissent d'aider la production de biocarburants pour réduire leur dépendance aux carburants fossiles. Selon le Conseil international des céréales (CIC) environ 109 millions de tonnes de céréales de la récolte de 2007 ont été utilisées pour la fabrication de biocarburants, soit près de 7 % de la production mondiale de céréales. Seulement aux États-Unis, le cinquième de la production de maïs sert à produire de l'éthanol.

La récente crise mondiale qui s'est manifestée en 2008 et la baisse du prix du pétrole devraient atténuer cette tendance. Des réductions d'inventaire d'animaux de même qu'une contraction importante de l'utilisation du maïs pour l'éthanol sont déjà observées aux États-Unis.

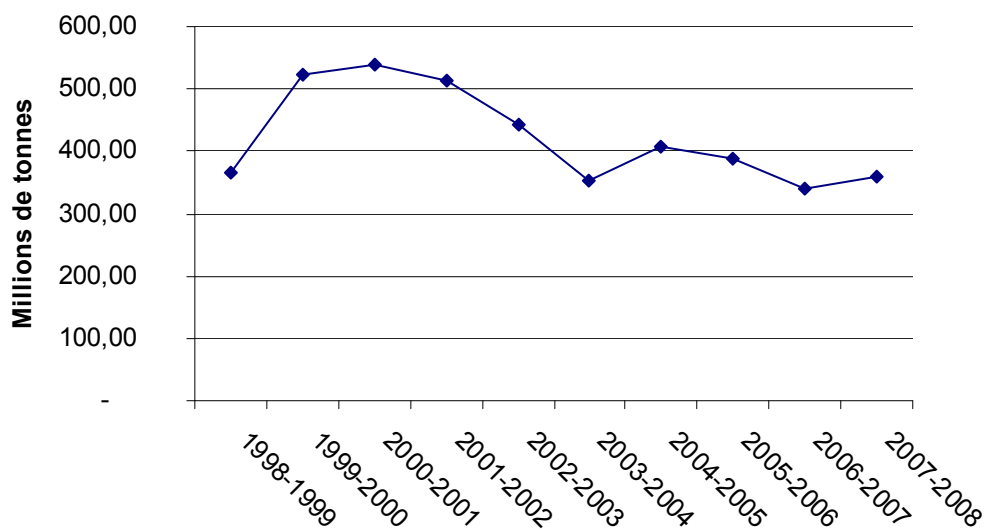
Par ailleurs, au cours de la période 1998-2007, la demande mondiale en céréales a été supérieure à la production pendant 7 années sur 10, nécessitant une consommation des stocks, notamment chez les principaux pays exportateurs (Argentine, Australie, Canada, États-Unis et Union européenne) (figure 1). Le ratio stock/utilisation à la fin de la campagne 2006-2007 a été le plus bas enregistré depuis les 10 dernières années, voire depuis 1960 (figure 2).

Figure 1 : Bilan de la production et de l'utilisation des céréales dans le monde



Source : USDA

Figure 2 : Évolution des stocks mondiaux de céréales



Source : USDA

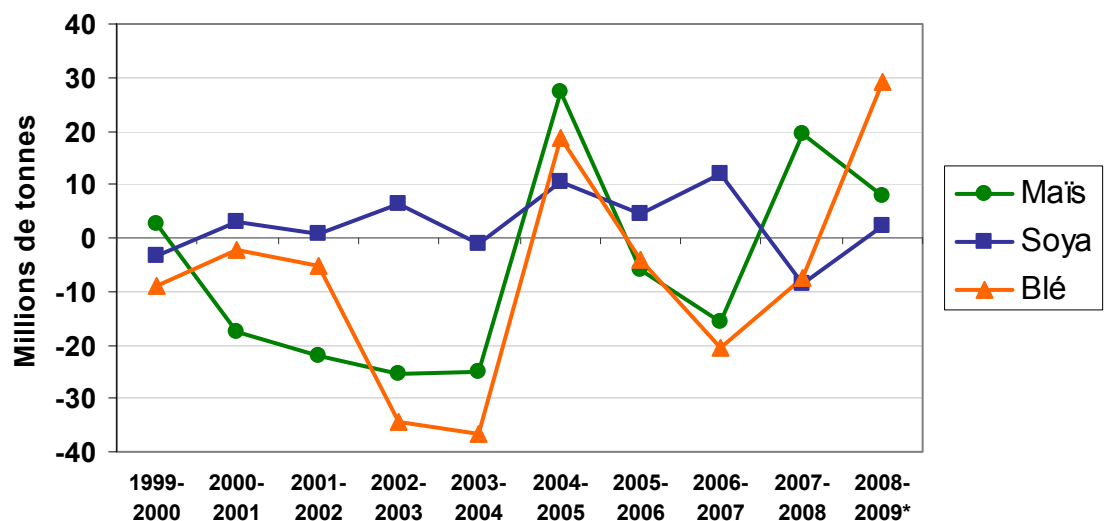
Selon le USDA, en 2008, près de 2,6 milliards de tonnes de grains (85 % de céréales et 15 % d'oléagineuses) ont été produites à travers le monde, soit une hausse de 8 % par rapport à l'année 2004. La production mondiale de grains a oscillé aux alentours de 2,5 milliards de tonnes en moyenne par année entre 2004 et 2008.

La Chine est le premier pays producteur de céréales. Le riz qui représente environ 40 % de la production céréalière chinoise est consommé sur place dans les zones de production. Les États-Unis constituent le premier pays exportateur avec un volume annuel moyen d'exportation aux alentours de 26 millions de tonnes. Le Canada occupe le quatrième rang des pays exportateurs de céréales.

Le maïs, le blé et le riz sont les céréales les plus produites. Ensemble, ils représentent plus de 80 % de la production. Durant la dernière décennie, l'offre (production) mondiale de maïs et de blé a été déficitaire par rapport à la demande durant plusieurs années (figure 3). La production de maïs dans le monde a connu un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 3,1 % alors que sa consommation s'est accrue en moyenne de 3,0 % par année. Le blé a enregistré des taux de croissance de 4,8 % pour la production et 4,4 % pour consommation.

La météo n'est pas la seule explication à l'insuffisance de l'offre. Les surfaces en blé sont en recul dans le monde depuis 10 ans avec la perte d'environ 23 millions d'hectares. La baisse des superficies représente une perte de l'ordre de 60 millions de tonnes sur la base du rendement moyen des 20 dernières années. Elle concerne surtout les États-Unis, la Chine et l'Argentine, et s'est faite au profit du maïs, du soya ou de l'urbanisation.

Figure 3 : Écart entre la production et l'utilisation mondiales



Source : USDA, février 2009

Durant cette période, les besoins annuels mondiaux en soya, bien que grandissants, ont été généralement comblés grâce à la présence plus marquée de l'Amérique du Sud sur le marché mondial. En effet, de 1999 à 2007, le volume de soya produit en Argentine est passé de 19 à près de 46 millions de tonnes (+ 250 %). Au Brésil, la production est passée de 31 à environ 61 millions de tonnes (+ 197 %).

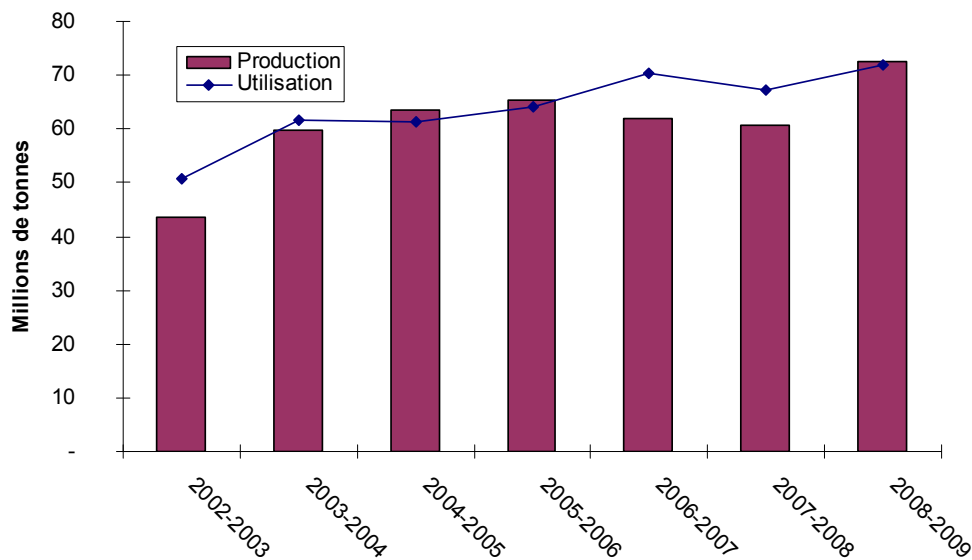
2.2 SITUATION AU CANADA

Comme dans le reste du monde, le Canada a connu trois années de déficit de production par rapport aux utilisations lors des sept dernières années (figure 4). Depuis 2005, le ratio stock/utilisation suit également une tendance à la baisse.

En 2008, près 73 millions de tonnes de grains (56 millions de tonnes de céréales et 17 millions de tonnes d'oléagineuses) ont été produites, soit près de 3 % de la production mondiale. Au cours de la période 2004-2008, le Canada a produit en moyenne annuellement près de 65 millions de tonnes de grains (79 % de céréales et 21 % d'oléagineuses).

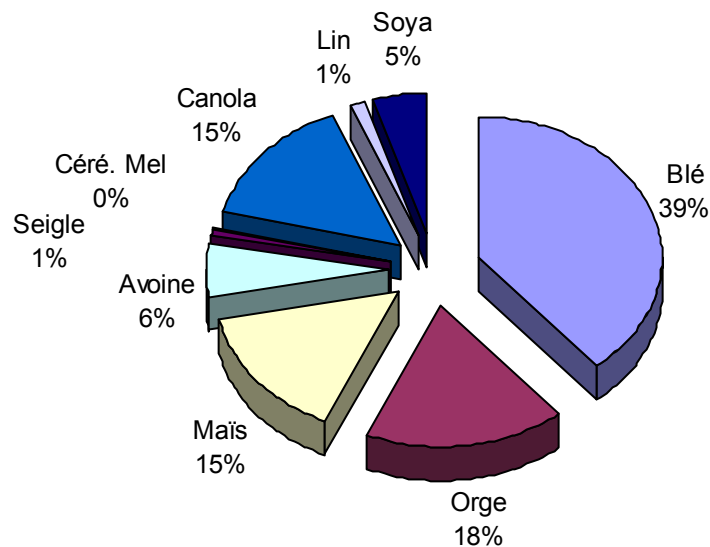
Le blé à lui tout seul représente près de 39 % de la production. La figure 5 illustre l'importance de chacun des grains dans la production totale canadienne durant la période 2004-2008.

Figure 4 : Bilan de la production et de l'utilisation des céréales au Canada



Source : Statistique Canada

**Figure 5 : Importance des grains dans la production canadienne
(moyenne annuelle pour 2004-2008)**



Source : Statistique Canada

Au cours de cette période (2004-2008), l'offre de blé canadien a connu une augmentation constante, mise à part l'année 2007 durant laquelle les volumes produits ont chuté, en raison du temps très sec dans certaines régions des Prairies, et des pronostics de marges bénéficiaires plus favorables pour le canola et l'avoine. Toutefois, en 2008, la production a atteint un niveau record de plus de 28,6 millions de tonnes. Les prix élevés du blé ont fortement stimulé sa production. L'utilisation du blé pour la consommation humaine (pain, pâtisseries, pâtes alimentaires) a été relativement stable au cours de la période, tandis que les quantités destinées à l'usage industriel (production d'éthanol) ont plus que triplé entre 2003 et 2007.

L'offre en orge a diminué de 11 % entre 2004 et 2008. Cependant, les prix compétitifs sur le marché mondial en 2007-2008 ont entraîné une hausse des exportations. De même, l'augmentation de capacité de production des malteries canadiennes entraîne depuis quelques années une augmentation de l'offre en orge pour l'alimentation humaine (fabrication de malt et orge perlée).

La production de canola a pratiquement doublé, pour établir un record canadien en 2008 avec un volume de 12,6 millions de tonnes. Cette forte croissance est liée à l'augmentation des rendements (utilisation de variétés hybrides et de la biotechnologie) combinée à une hausse des superficies de l'ordre de 35 %. Parallèlement, les utilisations industrielles et les exportations ont augmenté de façon constante. Quatre usines de fabrication de biodiésel à base de canola sont en cours de construction. La capacité de production de ces dernières devrait atteindre 260 millions de litres à la fin de 2009 et au début de 2010. De plus, trois nouvelles usines de trituration (deux au Manitoba et une au Québec sont attendues pour 2009-2010). Les besoins combinés de ces usines de trituration devraient atteindre environ 2,2 millions de tonnes. Ces établissements auront sans doute des répercussions importantes sur la production du canola au Canada au cours des prochaines années.

Dans le cas du maïs-grain, bien que les volumes produits soient en nette progression, le Canada affiche encore un déficit de production d'où la position d'importateur net. La mise sur pied des usines d'éthanol à base de maïs a eu peu d'effet sur la production locale. Présentement, on dénombre sept usines de fabrication d'éthanol au Canada dont une au Québec. En considérant les usines à venir, la capacité de transformation devrait atteindre 826 millions de litres. Sur la base de la conversion d'un boisseau de maïs qui produit 10 litres d'éthanol, l'Association canadienne des carburants renouvelables a estimé les besoins en maïs-grain pour 2009 à plus de 2 millions de tonnes (sur un potentiel de production de 10 millions de tonnes pour 2008-2009). Toutefois, il apparaît difficile d'évaluer les effets de la demande pour l'éthanol sur l'offre de maïs canadien étant donné l'incertitude qui entoure l'ouverture de certaines usines d'éthanol.

Mais, cette tendance à la hausse devrait se maintenir, compte tenu des objectifs fixés par Ressources naturelles Canada (35 % des mélanges d'essence en circulation au Canada devraient comporter 10 % d'éthanol d'ici 2010).

La production de soya au Canada poursuit sa tendance haussière amorcée depuis 2002. Elle a augmenté de 9 % entre 2004 et 2008. Les deux marchés traditionnels de ce produit (la trituration et l'exportation) ont connu une évolution différente. La demande pour la trituration est restée relativement stable, tandis que celle pour l'exportation est en croissance. L'Ontario compte deux compagnies qui produisent de l'huile à partir du soya. Une nouvelle usine de trituration de soya et de canola est prévue au Québec pour la fin de 2009. L'implantation de cette usine pourrait bouleverser l'offre en soya.

La production d'avoine s'est accrue de près de 16 %. En 2007, elle atteint un sommet historique de 4,7 millions de tonnes. L'avoine de consommation humaine affiche une nette diminution. Le volume produit est passé de 140 000 tonnes en 2004 à environ 90 000 tonnes en 2008.

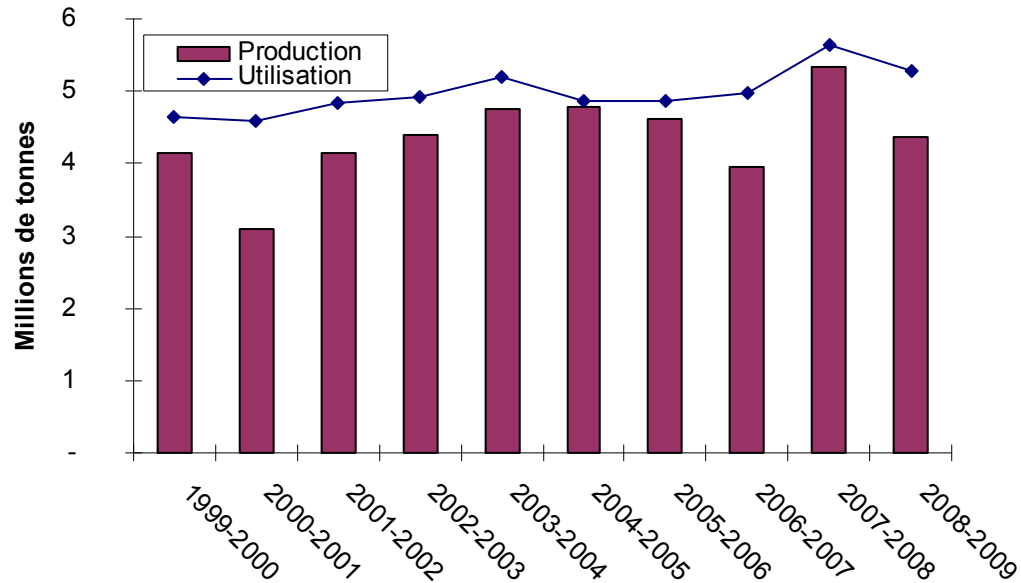
2.3 SITUATION AU QUÉBEC

Le terme « grains » utilisé pour cette section fait référence à l'avoine, au blé, au canola, au maïs, à l'orge, au soya et aux céréales mélangées. L'analyse de l'évolution de la production porte sur la période de 2004 à 2008 en comparaison avec celle de 1999 à 2003. Ces périodes correspondent à celles de l'évaluation du plan conjoint dans le secteur des grains.

De façon globale, au cours des dix dernières années, la demande totale en grains au Québec a été en progression constante contrairement à la production qui a connu une évolution en dents de scie.

La production est demeurée inférieure aux utilisations (figure 6). De plus, le ratio stock-utilisation suit une tendance à la baisse depuis 10 ans.

Figure 6 : Bilan de la production et de l'utilisation des grains au Québec



Source : Statistique Canada

Au cours de la période 2004-2008, près de 925 000 hectares ont été ensemencés en moyenne annuellement en grains au Québec, soit une hausse approximative de 5 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. La production annuelle moyenne de grains a connu une augmentation de l'ordre de 13 % pour atteindre environ 4,7 millions de tonnes (tableau 9).

La Montérégie et le Centre-du-Québec sont les premières régions productrices de grains au Québec. Environ 57 % des superficies cultivées en grains durant la période 2004-2008 étaient localisées dans ces deux régions (Montérégie 42 %, Centre-du-Québec 15 %). En Montérégie, la superficie moyenne utilisée pour les grains a été relativement stable durant la période 2004-2008 comparativement à la période 1999-2003. Par contre, dans le Centre-du-Québec elles ont connu une augmentation de près de 15 %. Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches ont connu les plus fortes hausses moyennes de superficies avec des augmentations respectives de 21 et 18 %.

À l'opposé, les superficies en culture de grains ont connu un recul par rapport à leur niveau moyen du quinquennat précédent dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord (- 9 %), de la Capitale-Nationale, de la Mauricie (- 4 %), de Montréal, de Laval et de Lanaudière (- 3 %) (tableau 10).

Tableau 9 : Évolution de la production de grains* au Québec

	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne		
						1999-2003	2004-2008	Δ %
Superficies cultivées (ha)	940 300	927 000	910 500	926 000	922 500	885 280	925 260	5 %
Superficies récoltées (ha)	922 800	911 500	874 700	916 200	892 000	848 700	903 440	6 %
Production (' 000 tonnes)	4 896	4 813	4 078	5 422	4 444	4 190	4 730	13 %

*Les grains comprennent : maïs, soya, orge avoine, blé, céréales mélangées, canola

Source : Statistique Canada

Tableau 10 : Superficies cultivées en grains par région administrative

	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne		
						1999-2003	2004-2008	Δ %
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	68 100	63 600	59 170	56 700	65 450	62 200	62 604	1 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord	39 900	39 700	43 680	44 400	40 500	45 540	41 636	- 9 %
Capitale-Nationale, Mauricie	66 000	57 800	63 000	57 800	43 200	60 140	57 560	- 4 %
Estrie	23 400	19 400	27 830	31 400	28 700	24 080	26 146	9 %
Montréal, Laval, Lanaudière	65 500	66 800	69 370	73 300	70 000	70 780	68 994	- 3 %
Outaouais, Laurentides	36 600	43 000	37 500	40 300	40 800	40 100	39 640	- 1 %
Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec	18 500	21 100	26 120	28 000	21 450	19 020	23 034	21 %
Chaudière-Appalaches	74 600	67 400	66 400	76 100	62 800	58 760	69 460	18 %
Montréal	387 400	389 100	376 730	380 900	391 600	380 600	385 146	1 %
Centre-du-Québec	141 300	142 100	126 100	128 600	141 100	118 520	135 840	15 %
Total	921 300	910 000	895 900	917 500	905 600	879 740	910 060	3 %

Source : Institut de la statistique du Québec (2008-11-03)

Les prix de vente moyens obtenus par les producteurs ont été plus élevés durant la période 2004-2008 comparativement au quinquennat précédent. Depuis 2005, ils sont en augmentation constante. En 2008, tout particulièrement, ils ont établi un record des 10 dernières années. Par ailleurs, les prix de vente obtenus au Québec ont été généralement plus élevés que ceux en l'Ontario pour tous les grains sauf l'avoine (tableau 11).

Tableau 11 : Évolution des prix payés aux producteurs (toutes classes confondues et sur la base d'une année civile)

	Maïs-grain		Soya		Orge		Avoine	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario	Québec	Ontario
1997	161,2	151,7	373,0	377,9	145,9	141,9	134,2	144,1
1998	146,1	132,5	316,0	318,4	128,2	123,5	110,7	140,7
1999	130,7	116,3	264,9	259,3	111,5	102,8	100,0	113,9
2000	125,5	116,0	269,3	263,4	112,2	102,3	94,3	110,6
2001	131,4	131,0	272,3	259,0	133,3	135,2	108,8	143,8
2002	151,9	145,6	299,1	288,2	140,6	137,6	160,9	197,3
2003	146,0	147,9	333,3	322,6	133,0	141,0	147,1	172,1
2004	142,8	145,6	380,6	375,6	122,6	134,7	117,0	146,3
2005	109,5	108,4	297,9	273,9	106,2	108,7	112,0	138,7
2006	126,1	113,6	264,6	235,1	119,7	113,2	120,4	144,2
2007	168,4	156,8	327,9	301,7	171,8	165,6	159,4	177,2
2008	212,3	198,9	454,5	440,6	196,7	205,4	194,7	236,7
Moyennes								
1999-2003	137,1	131,4	287,8	278,5	126,1	123,8	122,2	147,5
2003-2004	151,8	144,7	345,1	325,4	143,4	145,5	140,7	168,6
Écart	11 %	10 %	20 %	17 %	14 %	18 %	15 %	14 %

Source : Statistique Canada

2.3.1 Évolution de la production du maïs-grain

Le maïs-grain demeure la culture dominante au Québec. De 2004 à 2008, il représentait environ 71 % du total des grains produits. Au cours de cette même période, il a occupé en moyenne près de 414 000 ha par année, soit l'équivalent de 45 % des superficies en grains. Toutefois, les superficies moyennes ont baissé de près de 2 % par rapport au quinquennat précédent (1999-2003). La production annuelle moyenne de maïs-grain a connu une hausse approximative de 15 % entre ces deux mêmes périodes, passant ainsi de 2,9 à 3,4 millions de tonnes. Le volume de production a atteint un sommet record de 4,1 millions de tonnes en 2007. La baisse des superficies moyennes entre les deux périodes a été largement compensée par une augmentation des rendements d'environ 15 % (tableau 12).

Au cours de cette période, le Québec a comblé ses besoins en maïs. Le taux d'autosuffisance a progressé de 12 % passant ainsi de 96 à 106 % entre 1999-2003 et 2004-2008. Toutefois, en 2007, le Québec a eu recours aux importations pour combler en partie ses besoins en maïs.

Le prix de vente moyen enregistré au Québec entre 2004 et 2008 s'élève à environ 152 \$/tonne, soit une hausse de 11 % par rapport à la période 1999-2003. Depuis 2005 (où ils ont atteint leur niveau le plus bas des dix dernières années), les prix sont en progression constante. La principale raison est l'augmentation de la demande pour la production de biocarburant. En outre, les producteurs du Québec ont reçu un prix moyen de 5 % (+ 9 \$/tonne) plus élevé que leurs homologues ontariens.

Le maïs produit au Québec est majoritairement destiné à l'alimentation animale (environ 80 % de la production). En moyenne, 85 % du maïs produit annuellement lors des cinq dernières années a été utilisé pour l'alimentation animale comparativement à 92 % cinq années auparavant. Ce recul est lié à l'augmentation de l'utilisation du maïs à des fins industrielles, notamment les biocarburants. Depuis 2007, l'usine d'éthanol Greenfield située à Varennes offre un nouveau débouché pour le maïs du Québec. Selon les estimations, environ 10 % de la production annuelle est acheminée à cette usine. Par ailleurs, selon Statistique Canada, la proportion de maïs produit à partir de semences modifiées génétiquement est passée de 27 % en 2000 à 59 % en 2008.

La Montérégie est la région par excellence du maïs au Québec. Près de 60 % des superficies sont localisées dans cette région. Toutefois, elle a vu ses superficies moyennes baisser durant la période 2004-2008 comparativement à la période 1999-2003. Le Centre-du-Québec a occupé en moyenne 16 % des superficies, ce qui constitue une augmentation de 4 %. La région de Chaudière-Appalaches a augmenté ses superficies en maïs de près de 20 % (tableau 13).

Tableau 12 : Évolution de la production du maïs-grain au Québec

	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne		
						1999-2003	2004-2008	Δ %
Superficies cultivées (ha)	420 000	415 000	392 000	450 000	395 000	422 300	414 400	- 2 %
Superficies récoltées (ha)	415 000	413 000	380 000	449 000	382 000	406 400	407 800	0 %
Rendement (tonnes/ha)	8,3	8,4	7,2	9,1	8,2	7,2	8,3	15 %
Production ('000 tonnes)	3 450	3 450	2 730	4 100	3 150	2 930	3 376	15 %
Prix de vente \$/tonne	142,8	109,5	126,1	168,4	212,3	137,1	151,8	11%

Source : Statistique Canada

Tableau 13 : Superficies cultivées en maïs-grain par région administrative (hectares)

	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne		
						1999-2003	2004-2008	Δ %
Montréal	250 500	249 000	233 000	261 900	242 500	254 480	247 380	- 3 %
Centre-du-Québec	65 400	68 700	60 300	67 900	70 100	64 180	66 480	4 %
Montréal, Laval, Lanaudière	35 800	34 900	31 600	41 300	36 500	41 120	36 020	- 12 %
Chaudière-Appalaches	21 000	20 200	17 600	24 800	12 900	16 040	19 300	20 %
Capitale-Nationale	24 200	19 900	20 500	20 000	11 800	21 680	19 280	- 11 %
Mauricie	23 100	19 300	24 000	34 100	21 200	24 840	24 340	- 2 %
Autres régions								

Source : Institut de la statistique du Québec (2008-11-03)

2.3.2 Évolution de la production de soya

Le soya est la seconde production de grains la plus importante au Québec. Il a représenté en moyenne annuellement 21 % des superficies et 11 % de la production de grains entre 2004 et 2008, comparativement à 17 % et à 9 % lors du précédent quinquennat. Le soya a connu une augmentation sensible au Québec entre les deux quinquennats. La superficie annuelle moyenne consacrée à cette culture a augmenté d'environ 36 % pour se situer aux alentours de 198 000 hectares. De même, la production s'est accrue de 44 % pour atteindre en moyenne quelque 527 000 tonnes par année. Cette augmentation notable de la production est largement attribuable à l'accroissement des superficies et, dans une moindre mesure, à l'augmentation des rendements moyens (+ 6 %) (tableau 14).

La production de soya est divisée en deux catégories correspondant à deux marchés distincts : le soya d'usage courant qui est généralement trituré et le soya de spécialité qui est un produit alimentaire plus souvent exporté.

La plupart des grains de soya de spécialité sont des produits agricoles à identité préservée. La préservation de l'identité est assurée par le Système canadien de reconnaissance de la ségrégation (SCRS). Le SCRS est un protocole qui permet de préserver la pureté et l'intégrité tout au long de la chaîne logistique (du producteur de semence au producteur de soya puis, du silo-élevateur jusqu'au système de livraison).

Le soya IP est une culture non transgénique destinée aux marchés d'exportation (le Japon principalement) et dont on garantit la pureté, la qualité et la traçabilité. En 2008, il s'est produit au Québec entre 120 000 et 140 000 tonnes de soya IP (estimations).

La majeure partie du soya produit au Québec durant la période 2004 à 2008 a été destiné au marché extérieur en raison de l'absence d'une usine de trituration locale (jusqu'en 2009). En moyenne, les exportations ont représenté près de 61 % des utilisations annuelles du soya lors des cinq dernières années. La part des exportations s'est accrue d'environ 6 % par rapport à la période antérieure. De plus, la part du marché de l'alimentation humaine a également fait un bon de 4 %. Le soya québécois

est exporté sous plusieurs formes. Celui produit à partir de semences modifiées génétiquement (OGM) est surtout exporté en temps de récolte. L'autre non OGM est exporté tout au long de l'année. Par contre, le soya IP (identité préservée) et le soya Agri-Nature (sans intrant) sont destinés à des marchés de niche.

Le démarrage prévu à la fin de 2009 (ou début 2010), au Québec, d'une nouvelle usine de trituration dont les besoins en soya sont estimés à environ 400 000 tonnes par an devrait modifier les circuits de distribution. Le Québec pourrait passer d'exportateur à importateur net de soya. Les sous-produits de la trituration du soya (le tourteau) pourront approvisionner les fermes avoisinantes et ainsi combler un marché intérieur historiquement déficitaire.

Le prix de vente moyen obtenu par les producteurs au cours des cinq dernières années (2004-2008) a oscillé aux alentours de 325 \$/tonne, soit une hausse de 20 % par rapport à la moyenne de 1999 à 2003. Les producteurs du Québec ont reçu en moyenne 25 \$ de plus la tonne que leurs homologues ontariens. Le soya est le grain qui a enregistré la plus forte hausse de prix durant la période. Entre 2007 et 2008 seulement, le prix a fait un bon de près de 39 %.

Tout comme pour le maïs, la Montérégie et le Centre-du-Québec sont les principaux bassins de production du soya au Québec avec respectivement 50 et 19 % des superficies en culture. La prédominance de la Montérégie dans la culture du soya au Québec a légèrement diminué durant les années 2004-2008 comparativement aux cinq années précédentes, en raison de l'accroissement des superficies dans les régions comme la Chaudière-Appalaches (+ 220 %). À noter que toutes les régions productrices ont augmenté leurs superficies moyennes comparativement à la période 1999-2003 (tableau 15).

Tableau 14 : Évolution de la production du soya au Québec

	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne		
						1999-2003	2004-2008	Δ %
Superficies cultivées (ha)	200 000	187 000	197 000	176 000	232 000	146 200	198 400	36 %
Superficies récoltées (ha)	199 000	186 000	195 000	175 500	229 000	144 800	196 900	36 %
Rendement (tonnes/ha)	2,6	2,7	2,8	2,7	2,6	2,5	2,7	6 %
Production (tonnes)	520 000	505 000	540 000	472 000	600 000	367 000	527 400	44 %
Prix de vente \$/tonne	380,6	297,9	264,6	327,9	454,5	287,8	345,1	20 %

Source : Statistique Canada

Tableau 15 : Superficies cultivées en soya par région administrative (hectares)

	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne		
						1999-2003	2004-2008	Δ %
Montréal	102 500	98 300	104 100	79 400	114 500	88 300	99 760	13 %
Centre-du-Québec	40 000	36 100	32 900	36 500	43 100	22 500	37 720	68 %
Montréal, Laval, Lanaudière	16 000	17 000	18 000	17 800	23 600	13 240	18 480	40 %
Chaudière-Appalaches	15 500	12 000	11 000	11 600	14 800	4 060	12 980	220 %
Outaouais, Laurentides	7 400	10 500	8 600	9 300	15 400	6 500	10 240	58 %
Autres régions	18 600	13 100	19 900	21 400	20 600	12 000	18 720	56 %

Source : Institut de la statistique du Québec (2008-11-03)

2.3.3 Évolution de la production d'orge

L'orge, troisième en importance, est le seul grain qui a connu un recul au Québec. Au cours de la période 2004-2008, en moyenne 107 000 hectares d'orge ont été ensemencés annuellement au Québec pour une production annuelle moyenne avoisinant 320 000 tonnes. Cela constitue une baisse de près de 26 % des superficies et de 29 % de la production par rapport à celles des cinq années antérieures. Ce recul des superficies s'est accompagné d'une diminution des rendements moyens de l'ordre de 5 %. La production d'orge au Québec a souvent été confrontée à des problèmes de toxines et de qualité qui ont eu des répercussions sur les rendements. La baisse des superficies s'est faite au profit des autres cultures comme le soya (tableau 16).

L'orge du Québec est essentiellement destinée au marché intérieur. Le marché de l'alimentation animale a représenté en moyenne 92 % des utilisations pour ce produit. L'offre pour l'alimentation humaine (orge brassicole) peine à décoller malgré l'existence d'une demande réelle. Il existe présentement au Québec un marché pour l'orge brassicole plus lucratif que celui de l'orge fourragère. Moins de 2 % de la production est utilisée annuellement à des fins industrielles (fabrication de malt).

Par ailleurs, le Québec est resté dépendant des marchés extérieurs pour combler ses besoins en orge. Le niveau d'autosuffisance a atteint à peine 66 % durant la période 2004-2008.

Le prix moyen de l'orge au Québec a augmenté de 14 % par rapport à la période 1999-2003 pour atteindre environ 143 \$/tonne, ce qui constitue un niveau légèrement supérieur (+ 2 \$/tonne) à celui enregistré en Ontario.

L'orge est majoritairement cultivée en régions périphériques. Les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine détiennent 28 % des superficies. Toutefois, les superficies moyennes y ont connu une baisse de 15 % (tableau 17).

Tableau 16 : Évolution de la production de l'orge au Québec

	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne		
						1999-2003	2004-2008	Δ %
Superficies cultivées (ha)	120 000	112 000	109 000	95 000	100 000	145 100	107 200	- 26 %
Superficies récoltées (ha)	118 000	109 500	106 000	94 500	97 500	140 600	105 100	- 25 %
Rendement (tonnes/ha)	3,2	3,1	2,9	3,3	2,6	3,2	3,0	- 5 %
Production (tonnes)	383 000	340 000	310 000	308 000	258 000	449 000	319 800	- 29 %
Prix de vente \$/tonne	122,6	106,2	119,7	171,8	196,7	126,1	143,4	14 %

Source : Statistique Canada

Tableau 17 : Superficies cultivées en orge par région administrative (hectares)

	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne		
						1999-2003	2004-2008	Δ %
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	35 300	31 000	27 600	23 600	28 000	34 260	29 100	- 15 %
Chaudière-Appalaches	16 200	15 900	14 400	16 000	13 600	19 800	15 220	- 23 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord	9 000	10 800	13 200	11 200	13 800	17 500	11 600	- 34 %
Montréal	11 100	11 800	12 000	9 500	11 600	16 920	11 200	- 34 %
Centre-du-Québec	13 700	10 600	8 800	6 600	8 500	14 420	9 640	- 33 %
Autres régions	29 700	31 900	29 800	28 100	24 500	42 200	28 800	- 32 %

Source : Institut de la statistique du Québec (2008-11-03)

2.3.4 Évolution de la production d'avoine

L'avoine représente en moyenne environ 12 % des superficies en grains du Québec. Elle a connu une augmentation pour atteindre environ 114 400 hectares en culture. La production annuelle moyenne a été de l'ordre de 260 000 tonnes, soit 5 % de la production de grains du Québec. La production d'avoine au cours de la période 2004-2008 a connu une hausse de 15 % par rapport à la période précédente. Cette augmentation est due principalement à l'accroissement des superficies en culture (+ 18 %). Les rendements moyens ont connu une baisse approximative de 8 % (tableau 18).

L'avoine produite au Québec est utilisée à la fois pour l'alimentation animale et pour l'alimentation humaine (fabrication de gruau). Le marché local de l'alimentation animale a représenté en moyenne 56 % des utilisations entre 2004 et 2008 et celui des exportations (États-Unis pour les chevaux) 38 %.

Le prix de vente moyen a progressé de 15 % par rapport à la moyenne de 1999-2003 pour s'établir à environ 141 \$/tonne. Mais, contrairement aux autres grains, son prix au Québec est demeuré inférieur à celui reçu par les producteurs ontariens (environ 20 \$ de moins par tonne). Cette différence s'explique en partie par la proximité géographique des producteurs ontariens avec Quacker qui est un important transformateur de gruau.

Comme pour l'orge, l'avoine est très présente en régions éloignées. Près des 40 % des superficies en production sont au Saguenay–Lac-Saint-Jean, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Centre-du-Québec ont augmenté de façon considérable leurs superficies avec des hausses respectives de l'ordre de 69 et de 37 % (tableau 19). L'accroissement des superficies en avoine dans ces régions s'est fait au détriment de l'orge.

Tableau 18 : Évolution de la production de l'avoine au Québec

						Moyenne		
	2004	2005	2006	2007	2008	1999-2003	2004-2008	Δ %
Superficies cultivées (ha)	110 000	120 000	125 000	115 000	102 000	96 600	114 400	18 %
Superficies récoltées (ha)	103 000	111 500	111 500	109 000	94 000	85 400	105 800	24 %
Rendement (tonnes/ha)	2,7	2,4	2,4	2,6	2,2	2,7	2,5	- 8 %
Production (tonnes)	278 000	265 000	270 000	280 000	205 000	226 600	259 600	15 %
Prix de vente \$/tonne	117,0	112,0	120,4	159,4	194,7	122,2	140,7	15 %

Source : Statistique Canada

Tableau 19 : Superficies cultivées en avoine par région administrative (hectares)

						Moyenne		
	2004	2005	2006	2007	2008	1999-2003	2004-2008	Δ %
Saguenay–Lac-Saint-Jean, Côte-Nord	24 900	23 200	22 700	27 200	19 300	22 640	23 460	4 %
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	23 000	21 800	20 200	22 000	24 000	17 720	22 200	25 %
Centre-du-Québec	14 300	19 300	16 400	12 500	14 200	11 180	15 340	37 %
Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec	8 500	10 400	12 200	11 000	10 200	6 180	10 460	69 %
Autres régions	39 300	45 300	54 200	42 300	34 300	40 080	43 080	7 %

Source : Institut de la statistique du Québec (2008-11-03)

2.3.5 Évolution de la production de blé

Le blé a occupé en moyenne environ 6 % des superficies totales en grains de 2004 à 2008. Il a connu une augmentation sensible des superficies (+ 45 %) par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. Les superficies annuelles moyennes ensemencées en blé au Québec sont passées de 37 700 pour la période 1999-2003 à environ 54 700 ha entre 2004 et 2008.

La production annuelle moyenne a atteint environ 162 400 tonnes, ce qui équivaut à près de 3 % du total de la production québécoise de grains. Elle a connu une hausse de 37 % par rapport à la période précédente. Malgré cette augmentation, la production de blé au Québec demeure encore insuffisante au regard des besoins surtout pour l'alimentation humaine. Par ailleurs, les rendements ont connu un recul de 5 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes (tableau 20).

Le blé du Québec est destiné à deux marchés : l'alimentation animale avec le blé fourrager et l'alimentation humaine. De 2004 à 2008, en moyenne 80 % du blé produit annuellement était destiné à l'alimentation animale, ce qui constitue un recul de près de 10 % au profit du blé destiné à l'alimentation humaine qui est passé de 6 % en moyenne par année durant la période 1999-2003 à près de 16 % (2004-2008).

Malgré une certaine amélioration, le Québec est resté dépendant des marchés extérieurs pour combler ses besoins en blé, notamment pour l'alimentation humaine. Le taux d'autosuffisance moyen en blé a atteint à peine 58 %. À noter que la demande pour les minoteries n'est pas incluse dans les calculs. Auquel cas, le niveau d'autosuffisance serait beaucoup moindre.

Près de 47 % des superficies en blé au Québec sont localisées en Montérégie (36 %) et dans la région de Chaudière-Appalaches (11 %). De façon générale, toutes les régions productrices du Québec ont augmenté leurs superficies entre les deux périodes. Mais, la Montérégie et les régions de la Capitale-Nationale et de la Mauricie se distinguent avec des hausses respectives de l'ordre de 58 et 54 % (tableau 21).

Tableau 20 : Évolution de la production du blé au Québec

	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne		
						1999-2003	2004-2008	Δ %
Superficies cultivées (ha)	50 300	55 000	57 000	56 500	54 500	37 720	54 660	45 %
Superficies récoltées (ha)	49 800	55 000	55 500	56 200	53 000	37 320	53 900	44 %
Rendement (tonnes/ha)	3,3	2,9	3,0	3,1	2,8	3,2	3,0	- 5 %
Production (tonnes)	163 500	161 800	163 500	173 700	149 500	118 280	162 400	37 %

Source : Statistique Canada

Tableau 21 : Superficies cultivées en blé par région administrative (hectares)

						Moyenne		
	2004	2005	2006	2007	2008	1999-2003	2004-2008	Δ %
Montréal	15 200	22 100	19 300	24 700	17 400	12 840	19 740	54 %
Chaudière-Appalaches	7 500	4 000	4 900	5 200	8 400	4 700	6 000	28 %
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4 100	3 400	3 700	2 300	7 300	3 960	4 160	5 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord	1 500	1 700	3 100	1 500	4 500	1 560	2 460	58 %
Capitale-Nationale, Mauricie	4 500	5 300	6 000	4 800	4 200	3 820	4 960	30 %
Autres régions	17 500	18 500	19 000	18 000	12 700	11 440	17 140	50 %

Source : Institut de la statistique du Québec (2008-11-03)

2.3.6 Évolution de la production de canola

Le canola occupe environ 1 % des superficies en grains. Malgré une hausse moyenne de 57 % des superficies, la production n'a augmenté que de 47 %. Cela s'explique par la baisse des rendements moyens (tableau 22). La production de canola au Québec reste encore marginale. Présentement, la quasi-totalité de la production est envoyée vers Hamilton en Ontario aux fins de trituration, ou encore vers le port de Sorel pour être exportée. L'ouverture prochaine (fin 2009 - début 2010) d'une usine de trituration à Bécancour au Québec dont les besoins annuels en canola sont estimés à environ 600 000 tonnes pourrait donner une nouvelle impulsion à cette production. En effet, le canola pourra être utilisé de façon plus substantielle dans les programmes de rotation des cultures dans les régions plus froides du Québec.

Tableau 22 : Évolution de la production du canola au Québec

						Moyenne		
	2004	2005	2006	2007	2008	1999-2003	2004-2008	Δ %
Superficies cultivées (ha)	14 000	14 000	6 500	8 500	18 000	7 760	12 200	57 %
Superficies récoltées (ha)	14 000	14 000	6 200	8 500	17 500	7 480	12 040	61 %
Rendement (tonnes/ha)	2,2	1,9	1,9	2,2	1,9	2,2	2,0	- 9 %
Production (tonnes)	31 000	26 000	12 000	18 500	33 000	16 420	24 100	47 %

Source : Statistique Canada

2.3.7 Évolution de la production de céréales mélangées

Les céréales mélangées représentent en moyenne 3 % des superficies en grains du Québec et environ 1 % de la production. Au cours de la période 2004-2008, la production a connu un recul de près de 26 % par rapport aux cinq années antérieures. Cette baisse est attribuable à une diminution conjointe des superficies (- 19 %) qui ont enregistré un recul dans toutes les régions et des rendements moyens qui ont eux aussi diminué (- 10 %) (tableau 23).

De façon générale, les céréales mélangées ne sont pas commercialisées. Elles sont directement utilisées à la ferme pour l'alimentation du bétail. Les régions de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent sont les principales productrices avec tout près de 40 % des superficies en culture (tableau 24).

Tableau 23 : Évolution de la production des céréales mélangées au Québec

	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne		
						1999-2003	2004-2008	Δ %
Superficies cultivées (ha)	26 000	24 000	24 000	25 000	21 000	29 600	24 000	- 19 %
Superficies récoltées (ha)	24 000	22 500	20 500	23 500	19 000	26 700	21 900	- 18 %
Rendement (tonnes/ha)	2,9	2,9	2,5	3,0	2,5	3,1	2,8	- 10 %
Production (tonnes)	70 000	65 000	52 000	70 000	48 000	82 400	61 000	- 26 %

Source : Statistique Canada

Tableau 24 : Superficies cultivées en céréales mélangées par région administrative (hectares)

	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne		
						1999-2003	2004-2008	Δ %
Chaudière-Appalaches	4 000	2 300	4 300	7 400	4 200	4 680	4 440	- 5 %
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4 700	7 100	5 600	5 800	4 700	5 620	5 580	- 1 %
Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec	2 300	1 500	3 200	2 700	2 800	3 900	2 500	- 36 %
Estrie	2 700	2 700	2 600	2 500	3 000	3 220	2 700	- 16 %
Autres régions	12 300	10 400	11 200	6 600	7 400	12 160	9 580	- 21 %
Total	26 000	24 000	26 900	25 000	22 100	29 580	24 800	- 16 %

Source : Institut de la statistique du Québec (2008-11-03)

2.3.8 Évolution structurelle des entreprises productrices de grains du Québec

Selon les données de la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du Québec du MAPAQ en 2007, près de 3 934 entreprises agricoles du Québec ont déclaré la production de grains comme principale source de revenus (plus de 34 % des revenus). Ce qui équivaut à 28 % des entreprises qui ont cultivé au moins un hectare en grains. Ces entreprises possédaient en moyenne 116 hectares de grains en culture, soit une hausse de près de 32 % par rapport à l'année 1995 (88 ha/ferme).

Près de 50 % des superficies en grains ont été cultivées par ces entreprises dites spécialisées. La balance a étéensemencée par des producteurs spécialisés en lait (28 %), porc (8 %), bovins de boucherie (5 %) et autres productions (9 %). La comparaison des données de 2007 avec celles de 1995 permet de constater que « d'anciens » producteurs de lait et de bovins de boucherie se sont spécialisés en production de grains. En effet, il est de plus en plus courant de voir des producteurs laitiers en préretraite ou en retraite se départir de leurs quotas de production de lait et conserver leurs superficies pour se consacrer exclusivement à la culture des grains (tableau 25).

Tableau 25 : Évolution des secteurs (selon la principale source de revenus) occupant la superficie en grains

		Grains	Lait	Porc	Bovins de boucherie	Autres productions	Total
	N ^{bre} d'entreprises	3 403	9 182	999	3 138	2 520	19 242
1995	Superficie (ha)	299 650	248 668	50 007	49 237	57 739	705 301
	(%)	42 %	35 %	7 %	7 %	8 %	100 %
	N ^{bre} d'entreprises	3 803	7 614	967	2 189	2 017	16 590
2000	Superficie (ha)	393 183	283 112	62 268	47 295	65 715	851 573
	(%)	46 %	33 %	7 %	6 %	8 %	100 %
	N ^{bre} d'entreprises	3 922	6 506	1 078	1 739	2 260	15 505
2004	Superficie (ha)	409 833	269 264	75 286	42 517	91 196	888 096
	(%)	46 %	30 %	8 %	5 %	10 %	100 %
	N ^{bre} d'entreprises	3 934	5 608	925	1 540	2 065	14 077
2007	Superficie (ha)	454 674	253 751	73 614	46 125	89 486	915 384
	(%)	50 %	28 %	8 %	5 %	9 %	100 %

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du Québec

D'autre part, en 2007, près de 51 % des entreprises ayant comme principale source de revenus les grains cultivaient en moyenne plus de 200 ha en grains comparativement à 38 % en 1995. On observe également une augmentation de la concentration des entreprises en l'occurrence celles de grande taille. En effet, les entreprises ayant 500 hectares et plus en grains représentaient en 2007 environ 3 % des entreprises. Ces exploitations détenaient près de 18 % des superficies en céréales au Québec. En comparaison, en 1995 moins de 1 % des fermes avaient 500 hectares et plus en céréales et leurs superficies représentaient à peine 7 % du total des superficies en céréales (tableau 26).

Tableau 26 : Nombre d'entreprises céréalières par taille et importance relative (plus de 34 % du revenu)

Strates (ha)	1995		2000		2005		2007	
	N ^{bre}	Superficie (ha)	N ^{bre}	Superficie (ha)	N ^{bre}	Superficie (ha)	N ^{bre}	Superficie (ha)
0 à 100	2 429	99 465 (33 %)	2 555	111 541 (28 %)	2 679	117 988 (29 %)	2 554	110 166 (24 %)
100 à 200	630	87 638 (29 %)	714	99 815 (25 %)	699	98 173 (24 %)	749	105 357 (23 %)
200 à 300	185	44 308 (15 %)	278	67 258 (17 %)	258	62 532 (15 %)	279	68 770 (15 %)
300 à 400	88	29 491 (10 %)	138	47 210 (12 %)	143	48 657 (12 %)	145	50 154 (11 %)
400 à 500	41	18 301 (6 %)	55	24 414 (6 %)	66	29 294 (7 %)	90	39 737 (8 %)
500 et +	30	20 448 (7 %)	63	42 946 (11 %)	77	53 189 (13 %)	117	80 489 (18 %)
Total	3 403	299 650	3 803	393 183	3 922	409 834	3 934	454 674

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du Québec

2.4 ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX DE GRAINS DU QUÉBEC

Les échanges commerciaux sont définis ici comme les achats ou les ventes de grains à l'extérieur du Québec. Ils permettent d'estimer les niveaux de déficit et de surplus. Statistique Canada publie des données officielles à ce sujet. Mais, seules celles pour le Canada sont précises. Les données ne font pas mention du commerce interprovincial.

Pour le commerce des grains, le Québec sert régulièrement de transit. Montréal est reconnue comme étant une plaque tournante pour certains grains entiers en provenance de l'Ontario ou de l'Ouest canadien. Le fleuve Saint-Laurent joue un rôle important dans le transfert des marchandises outre-mer. C'est le cas du soya. Des bateaux partiellement chargés de soya en provenance de l'Ontario sont remplis avec du soya québécois à Montréal. Ces chargements complets sont attribués au Québec ce qui a des répercussions sur les statistiques. Par exemple, en 2007, selon ces données, le Québec a exporté 982 843 tonnes de soya ce qui dépasse très largement la production moyenne du Québec en soya qui est généralement de l'ordre de 500 000 tonnes.

Afin de pallier cette déficience, des estimations ont été effectuées à partir de consultations auprès de l'industrie québécoise. À noter qu'il n'y a pas de fidélité quant aux acheteurs, exception faite du soya d'alimentation humaine vers l'Asie et, probablement, de l'avoine pour l'alimentation humaine et celle des chevaux vers les États-Unis, probablement en raison de la faible importance du Québec sur le plan mondial. Comme pour plusieurs autres produits québécois, les États-Unis sont un marché plus facile d'accès, et ce, principalement pour les produits transformés.

Durant la période 2004-2008, le Québec a enregistré un surplus pour l'avoine et le soya, un déficit pour le blé et l'orge et finalement un équilibre relatif, selon les années, pour le maïs-grain. Au total, pour l'année récolte 2007-2008 et pour les cinq principales espèces, le Québec a été un importateur net avec des ventes extérieures totalisant un volume de plus de 700 000 tonnes et des achats de 1 500 000 tonnes de grains. La production totale de grains québécois pour la récolte de 2007 a été de 5,4 millions de tonnes.

Les données de Statistique Canada présentées ci-dessous (tableau 27) donnent un aperçu de l'évolution des échanges commerciaux du Québec pour les produits transformés à base de grains. Le constat qui se dégage est la situation excédentaire de l'industrie de la transformation. Le secteur des pâtes alimentaires représente environ 30 % des exportations canadiennes. En 2007, le Québec a exporté vers les États-Unis, 78,3 % des volumes totaux de farine, 83 % des produits de boulangerie et presque la totalité des pâtes alimentaires.

Pour ce qui est des aliments complets pour animaux, le Québec est un exportateur net et représente environ 25 % des exportations canadiennes en volume. Cependant, en valeur, il ne représente que 16,8 %. Les États-Unis sont un client privilégié qui représente au-delà de 82 % des exportations québécoises (tableau 28).

Pour les oléagineux, le scénario est différent. Le Québec est déficitaire. Ses besoins en tourteaux sont estimés à plus de 700 000 tonnes. La majorité du tourteau utilisé au Québec provient des autres provinces canadiennes (non inclus dans les statistiques) et des États-Unis. Environ 47 % des importations de tourteaux proviennent des États-Unis.

Tableau 27 : Échanges commerciaux du Québec (tonnes)

		2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avoine	Achats	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
	Ventes	11 0000	141 000	94 300	105 800	104 000
Blé alimentaire	Achats	Ordre de grandeur entre 950 000 et 1 000 000 de tonnes				
	Ventes	Selon le classement et opportunités de 1 500 à 4 000 tonnes				
Blé fourrager	Achats	181 000	124 000	131 100	127 700	111 000
	Ventes	5 000	2 500	n. d.	n. d.	n. d.
Maïs-grain	Achats	266 300	116 800	120 300	565 000	105 000
	Ventes	338 000	265 000	300 000	160 000	235 000
Orge fourragère	Achats	149 300	163 700	169 800	185 000	197 000
	Ventes	30 000	10 000	30 000	1 000	1 000
Orge brassicole	Achats	Ordre de grandeur entre 95 000 et 100 000 tonnes				
	Ventes	Non déterminé				
Soya de spécialité	Achats	Non déterminé				
	Ventes	75 000	86 000	80 000	90 000	90 000
Soya de trituration	Achats	Non déterminé				
	Ventes	174 000	298 700	270 800	353000	281 000

Sources : FPCCQ et MAPAQ

Tableau 28 : Exportations et importations des grains transformés (tonnes)

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	% 2008 Québec/ Canada
Produits céréaliers (tonnes)								
Farine de blé	Export.	10 145	24 864	25 753	21 902	14 282	22 574	13,4
	Import.	1 437	1 038	3 415	3 155	2 115	2 638	2,3
	Bilan	8 708	23 826	22 338	18 747	12 167	19 936	
Autres farines et préparation	Export.	61 273	61 513	71 247	56 515	76 425	83 322	5,9
	Import.	15 293	22 438	42 216	50 198	66 397	64 439	11,3
	Bilan	45 980	39 075	29 031	6 317	10 028	18 883	
Pâtes alimentaires	Export.	16 603	17 241	27 470	21 390	20 778	13 427	25,9
	Import.	14 039	11 321	12 502	13 591	14 752	15 885	10,4
	Bilan	2 564	5 920	14 968	7 799	6 026	- 2 458	
Boulangerie et pâtisserie	Export.	56 960	66 236	67 062	53 392	49 994	43 911	7,0
	Import.	27 990	28 319	28 111	31 438	33 991	37 239	7,5
	Bilan	28 970	37 917	38 951	21 954	16 003	6 672	
Aliments pour animaux (tonnes)								
Aliments complets	Export	128 390	90 498	76 172	75 964	81 308	78 772	25,1
	Import.	9 573	9 891	10 174	9 135	10 713	12 593	2,9
	Bilan	118 817	80 607	65 998	66 829	70 595	66 179	
Résidus et déchets des industries alim.	Export.	31 991	44 301	26 642	20 606	54 054	46 257	6,7
	Import.	38 741	30 514	19 930	50 538	73 155	120 111	9,8
	Bilan	- 6 750	13 787	6 712	- 29 932	- 19 101	- 73 854	
Produits oléagineux (tonnes)								
Tourteaux et farines de soya	Export.	3 449	11 119	15 438	15 064	19 094	12 118	15,2
	Import.	16 436	43 012	48 440	79 756	62 756	125 357	9,1
	Bilan	- 12 987	- 31 893	- 33 002	- 64 692	- 43 662	- 113 239	
Autres tourteaux et farines	Export.	26 421	30 752	32 026	27 043	13 189	4 468	0,2
	Import.	7 749	2 932	3 357	2 857	4 682	7 827	22,9
	Bilan	18 672	27 820	28 669	24 186	8 503	- 3 359	
Huiles d'oléagineux	Export.	5 582	7 010	6 452	5 442	4 343	6 581	0,5
	Import.	65 124	35 911	57 419	39 319	40 337	43 557	10,6
	Bilan	- 59 542	- 28 901	- 50 967	- 33 877	- 35 994	- 36 976	

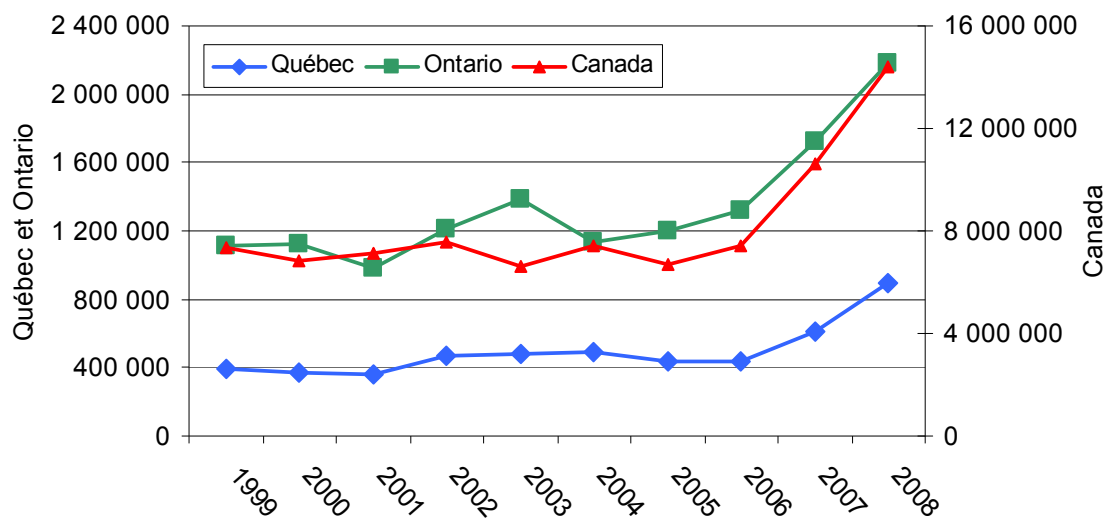
Sources : ISQ et MAPAQ

2.5 ÉVOLUTION DES RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES

Au cours de la dernière décennie, les recettes monétaires agricoles provenant de la vente de grains (avoine, blé, canola, maïs-grain, orge, soya) ont augmenté sensiblement dans l'ensemble du Canada (figure 7). Au Québec, elles ont été de l'ordre de 571,3 millions de dollars en moyenne par année entre 2004 et 2008, soit 38 % plus élevé que la moyenne annuelle de la période 1999-2003. À titre comparatif, l'Ontario et l'ensemble du Canada ont enregistré des hausses respectives de 30 et 31 % pour les mêmes périodes. Le Québec a connu une augmentation des recettes dans toutes les cultures sauf l'orge. L'augmentation des recettes a été particulièrement marquée pour l'année 2008 en raison des hausses combinées des volumes de production et des prix.

Dans le cas du canola, le Québec a enregistré une hausse de près de 64 % des recettes, contrairement à l'Ontario où elles ont fléchi de 11 %. Le maïs-grain et le soya représentent près de 90 % des recettes monétaires de grains (tableau 29).

Figure 7 : Évolution des recettes monétaires totales en provenance des grains (\$)



Source : Statistique Canada

Tableau 29 : Évolution des recettes monétaires provenant des grains (Québec, Ontario)

	2004	2005	2006	2007	2008	Moyennes		
						1999-2003	2004-2008	Δ %
Québec ('000 \$)								
Avoine	14 490	14 514	16 602	24 655	30 410	11 861	20 134	70 %
Blé	14 657	13 160	14 218	18 170	23 286	11 942	16 698	40 %
Canola	7 260	2 891	2 703	4 829	10 543	3 435	5 645	64 %
Maïs	328 521	257 575	280 524	355 016	583 825	268 185	361 092	35 %
Orge	16 180	14 345	14 370	25 049	22 567	22 982	18 502	- 19 %
Soya	104 388	129 185	113 387	180 693	218 463	94 581	149 223	58 %
Total	485 496	431 670	441 804	608 412	889 094	412 985	571 295	38 %
Ontario ('000 \$)								
Avoine	6 198	5 612	6 197	6 272	6 908	5 584	6 237	12 %
Blé	163 328	194 692	291 859	253 659	406 370	173 241	261 982	51 %
Canola	11 337	6 640	3 107	9 256	18 491	11 008	9 766	-11 %
Maïs	436 195	360 761	460 963	651 816	904 979	434 953	562 943	29 %
Orge	9 296	6 898	6 548	8 474	8 060	9 536	7 855	- 18 %
Soya	508 644	623 702	546 796	797 909	836 475	528 939	662 705	25 %
Total	1 134 998	1 198 305	1 315 470	1 727 386	2 181 283	1 163 261	1 511 488	30 %

Source : Statistique Canada

2.6 ÉVOLUTION DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES FERMES CÉRÉALIÈRES

Selon les données de l'enquête financière sur les fermes (Statistique Canada) de 2004 à 2007, le Québec comptait en moyenne par année 3 200 exploitations déclarant obtenir plus de 51 % de leurs revenus en production céréalière. Ces entreprises avaient une valeur nette moyenne de l'ordre de 917 000 \$ comparativement à 807 000 \$ pour les quatre années précédentes. Le taux d'endettement moyen a connu une faible hausse (2 %) pour s'établir à 24 %.

Les producteurs céréaliers spécialisés ont réalisé en moyenne annuellement des revenus agricoles (incluant les paiements gouvernementaux) de l'ordre de 192 485 \$/ferme, soit 7 % de plus que le niveau moyen de la période (1999-2003). Les paiements gouvernementaux moyens qui représentent près de 23 % des revenus agricoles ont cru de 19 %, alors que les revenus de marché n'ont augmenté que de 5 % entre les deux périodes (tableau 30).

Les dépenses d'exploitation, quant à elles, ont crû plus vite que les revenus (+ 10 %). Elles ont été de l'ordre de 162 500 \$ par année et par ferme entre 2004 et 2007.

Ainsi, les céréaliers du Québec ont pu obtenir un revenu net comptant annuel moyen de l'ordre de 30 000 \$/ferme. Ce qui constitue un recul de 3 % par rapport à la moyenne 1999-2003. À noter qu'au cours de la période 2004-2007, ce sont les paiements gouvernementaux qui ont permis de garantir aux producteurs un revenu net positif. Le revenu annuel net moyen avant paiements de programmes a oscillé aux alentours de (- 6 400 \$) entre 2004 et 2007. Ce niveau de subventionnement est fortement lié à la situation de bas prix que le secteur a traversée durant ces années.

D'autre part, le taux de couverture annuel moyen des dépenses brutes avant les transferts gouvernementaux (période 2004-2007) indique un ratio supérieur à 100 %. Autrement dit, en moyenne, les entreprises cérésières ne génèrent pas suffisamment de revenus par l'entremise du marché pour payer les intérêts et le coût de la vie. Dans une telle situation, le recours aux paiements de programmes a été nécessaire pour assurer la viabilité du secteur. Durant cette même période, chaque tranche de 100 \$ d'actif n'a généré en moyenne que 14 \$ de revenus, ce qui correspond à un niveau plus faible que celui observé dans les autres secteurs de production agricole.

À titre comparatif, durant la période 2004-2007, l'Ontario, comptait en moyenne annuellement 10 800 fermes cérésières d'une valeur nette moyenne de près de 1,2 million \$/ferme et un taux d'endettement moyen nettement plus faible que celui du Québec (14 % comparativement à 24 %) (tableau 31).

Les entreprises cérésières ontariennes ont généré des revenus agricoles moyens de l'ordre de 156 000 \$/an. Certes, il s'agit d'un niveau plus bas que celui des entreprises québécoises. Mais, en moyenne les dépenses de production pour les céréales ont été plus faibles en Ontario qu'au Québec.

Par ailleurs, bien que les entreprises de l'Ontario dégagent un revenu net comptant de presque la moitié moins élevé (18 000 \$ /ferme) que celui des producteurs du Québec, elles ont une capacité de continuer à générer un revenu net positif même sans subventions gouvernementales, ce qui est loin d'être le cas au Québec. À noter que les producteurs du Québec bénéficient du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, programme qui comble les écarts entre le revenu stabilisé (coût de production moins certaines dépenses) et les prix de marché, alors qu'en Ontario un tel programme n'existait pas. Toutefois, l'Ontario a lancé en 2008 un programme pilote de soutien des revenus pour les producteurs de céréales, qui s'apparente à celui du Québec.

Tableau 30 : Évolution de la situation financière des fermes céréalières* du Québec

	2004	2005	2006	2007	Moyennes		
					1999-2003	2004-2007	Δ %
Nombre d'entreprises	3 020	3 145	3 040	3 585	3 163	3 198	1 %
Total actif (\$)	1 043 266	1 256 725	1 327 353	1 220 714	1 061 269	1 212 015	14 %
Total Passif (\$)	262 547	300 432	341 005	276 782	253 911	295 192	16 %
Taux d'endettement (%)	25,2	23,9	25,7	22,7	23,9	24,4	1,8 %
Valeur nette (\$)	780 719	956 293	986 348	943 932	807 358	916 823	14 %
Ventes agricoles (\$)	135 674	162 003	166 482	160 097	148 450	156 064	5 %
Revenus programmes (\$)	34 451	42 303	41 783	27 146	30 671	36 420,75	19 %
Total des revenus (\$)	170 125	204 306	208 265	187 243	179 121	192 485	7 %
Dépenses (\$)	145 517	172 500	175 028	156 717	148 235	162 441	10 %
Revenu net comptant (\$)	24 608	31 806	33 237	30 526	30 886	30 044	- 3 %
Revenu net avant revenus des programmes (\$)	- 9843	- 10 497	- 8 546	3 380	215	- 6 377	- 3 069 %
Ration paiement programmes	20 %	21 %	20 %	14 %	17 %	19 %	11 %
Taux dépenses	107 %	106 %	105 %	98 %	100 %	104 %	4 %
Revenu agricole/actif	16 %	16 %	16 %	15 %	17 %	16 %	- 6 %

(*) Fermes déclarant 51 % et plus de leurs revenus en céréales
Source : Statistique Canada, *Enquête financière sur les fermes*

Tableau 31 : Évolution de la situation financière des fermes céréalières de l'Ontario

	2004	2005	2006	2007	Moyennes		
					1999-2003	2004-2007	Δ %
Nombre d'entreprises	10 175	10 655	10 495	11 970	10 826	10 824	0 %
Total actif (\$)	1 103 546	1 247 378	1 224 541	1 333 320	950 184	1 227 196	29 %
Total passif (\$)	167 268	168 656	158 065	195 145	149 257	172 284	15 %
Taux d'endettement (%)	15,2	13,5	12,9	14,6	15,7	14,0	- 10,6 %
Valeur nette (\$)	936 278	1 078 722	1 066 476	1 138 175	800 927	1 054 913	32 %
Ventes agricoles (\$)	134 685	137 255	143 324	159 555	118 661	143 705	21 %
Revenus programmes (\$)	6 950	11 397	16 203	12 686	14 917	11 809	- 21 %
Total des revenus (\$)	141 635	148 652	159 527	172 241	133 578	155 514	16 %
Dépenses (\$)	125 545	136 614	140 308	146 929	111 942	137 349	23 %
Revenu net comptant (\$)	16 090	12 038	19 219	25 312	21 636	18 165	- 16 %
Revenu net avant revenus des programmes (\$)	9140	641	3016	12626	6 719	6 356	- 5 %
Ration paiement programme	5 %	8 %	10 %	7 %	11 %	8 %	- 32 %
Taux dépenses	93 %	100 %	98 %	92 %	94 %	96 %	1 %
Ratio revenu agricole/actif	13 %	12 %	13 %	13 %	14 %	13 %	- 10 %

(*) Fermes déclarant 51 % et plus de leurs revenus en céréales
Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes

2.7 PRODUCTION DE GRAINS BIOLOGIQUES

Les grandes cultures et le foin constituent les productions certifiées biologiques dominantes au Canada avec près de 2 462 exploitations déclarantes.

À l'échelle nationale, les ventes de produits biologiques sont en constante progression. Selon une étude effectuée pour le compte du Centre d'agriculture biologique du Canada, entre 2005 et 2006, les ventes des aliments certifiés biologiques ont augmenté de près de 28 %. Malgré cette croissance, moins de 1 % des 47 milliards de dollars dépensés dans les épiceries canadiennes a été attribué à la vente de produits certifiés biologiques. Les supermarchés du Québec ont affiché une progression des ventes de l'ordre de 21 %.

La demande pour les grains biologiques est en évolution rapide, mais l'offre ne suit pas au même rythme, et ce, malgré les primes offertes au niveau des prix. L'une des raisons évoquées est la réticence des producteurs conventionnels à se convertir au biologique. En effet, ils trouvent trop long le processus d'accréditation (trois ans). Durant la période de transition pour la certification, ils doivent subir les contraintes de la production biologique (augmentation des coûts de production, baisse des rendements) avec un prix du conventionnel et leur situation financière précaire ne leur permet pas d'amorcer un tel virage.

Présentement, il existe très peu de statistiques fiables sur les volumes produits. D'une part, en raison de la politique de confidentialité des producteurs et, d'autre part, à cause du fait que certaines entreprises productrices utilisent leur production pour l'alimentation de leurs troupeaux. Depuis quelques années, la production de grains biologiques au Québec oscille aux alentours de 60 000 tonnes en moyenne par année selon certaines sources soit moins de 2 % de la production québécoise en grains (conventionnel et bio confondus). Selon les experts, l'offre pourrait atteindre assez facilement 200 000 tonnes sans qu'il y ait perturbation sur les marchés.

Les données disponibles sur l'évolution du nombre d'entreprises permettent de constater que la production de grains biologiques au Québec est en pleine croissance. De 2006 à 2008, le nombre d'exploitations en productions de grains biologiques a connu une forte progression surtout en ce qui a trait au blé (+ 30 %) et au maïs (+ 29 %) (tableau 32).

Par ailleurs, selon le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV), 589 producteurs ont cultivé au moins un type de grains (céréales ou oléagineuses) en régie biologique en 2009 au Québec. De ce nombre, 62 sont des producteurs spécialisés qui ne cultivent que des grains. La superficie totale en grains biologiques déclarée par ces entreprises « spécialisées » est de l'ordre de 6 393 hectares, soit environ 103 hectares par ferme.

Au Québec, la majorité (près de 63 %) des entreprises spécialisées sont localisées en Montérégie et au Centre-du-Québec. Ces deux régions détiennent à elles seules environ 73 % des superficies en grains biologiques.

La production de grains biologiques du Québec vise principalement le marché de l'alimentation humaine (exportation et minoteries locales) et de l'alimentation animale (meuneries). À titre d'exemples, le soya est exporté principalement vers le Japon et les États-Unis, tandis que les minoteries constituent un débouché pour le blé panifiable. Les autres grains sont utilisés essentiellement pour la fabrication de moulée.

Tableau 32 : Nombre d'entreprises certifiées en production de grains biologiques

	2006	2007	2008	Δ % 2008/2006
Avoine	63	66	67	6 %
Blé	87	70	113	30 %
Maïs	80	89	103	29 %
Mélanges céréaliers	123	133	155	26 %
Orge	48	41	52	8 %
Soya	133	128	145	9 %

Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)

◆ Cadre réglementaire

Au Canada, pour être certifié biologique, un producteur doit se soumettre à un processus officiel selon lequel une tierce partie appelée organisme certificateur s'assure que les méthodes de production de l'exploitation agricole sont conformes à l'ensemble des normes biologiques prescrites. Il existe 30 organismes certificateurs actifs au Canada.

En 1999, le Canada a adopté des normes biologiques nationales auxquelles il n'était pas obligatoire de se conformer. Il est donc courant que les normes établies par les organismes individuels de certification diffèrent entre elles.

Afin de pallier cet état de fait, le Canada a adopté en 2008 un nouveau règlement sur les produits biologiques. En vertu de ce règlement, tous les produits biologiques commercialisés sur les marchés interprovincial et international doivent être certifiés par un organisme certificateur agréé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Pour sa part, le gouvernement du Québec a mis sur pied, en novembre 2006, le CARTV en vue de l'application de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants afin de protéger l'authenticité de produits et des désignations qui les mettent en valeur, au moyen d'une certification acquise au regard de leur origine ou de leurs caractéristiques particulières liées à une méthode de production ou à une spécificité.

Ainsi, depuis janvier 2008, le CARTV a pris la relève du Conseil des appellations agroalimentaires du Québec (CAAQ). Il a juridiction sur les produits agricoles et alimentaires portant une appellation réservée et qui sont vendus sur le territoire du Québec. Le CARTV agit comme autorité de contrôle désignée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en vue :

- ◆ d'accréditer comme organismes de certification, des organismes qui satisfont au référentiel les concernant;
- ◆ de conseiller le ministre sur la reconnaissance d'appellations réservées;
- ◆ de surveiller l'utilisation des appellations réservées reconnues.

Pour assumer ses responsabilités et offrir les services correspondants, le CARTV mène différents programmes dont :

- ◆ l'établissement des référentiels;
- ◆ la reconnaissance des appellations réservées;
- ◆ l'accréditation des organismes de certification;
- ◆ l'admission des produits au Québec;
- ◆ la surveillance de l'usage des appellations réservées;
- ◆ l'information du public et de l'industrie.

3 LA MISE EN MARCHÉ

3.1 ORGANISMES ENGAGÉS DANS LA MISE EN MARCHÉ

Règle générale, les grains produits au Québec sont commercialisés sur un marché libre, excepté le blé destiné à la consommation humaine pour lequel une agence de mise en vente en commun a été créée afin de permettre une mise en marché efficace et ordonnée. Ainsi, un producteur du Québec ne peut mettre en marché son blé de consommation humaine autrement que par l'entremise de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ).

Le commerce des grains au Québec est régi par deux lois : la Loi sur les grains du Canada et la Loi sur la mise en marché des produits agricoles alimentaires et de la pêche. La Commission canadienne des grains et la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec veillent à l'application des règlements de ces dites lois. Trois organismes participent à la mise en marché des grains au Québec.

3.1.1 La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ)

La RMAAQ est un organisme de régulation économique dont la mission consiste à favoriser : une mise en marché efficace et ordonnée des produits agricoles, alimentaires, de la pêche et de la forêt privée; le développement de relations harmonieuses entre les différents intervenants et la résolution des difficultés qui surviennent dans le cadre de la production et de la mise en marché de ces produits en tenant compte des intérêts des consommateurs et de la protection de l'intérêt public.

En vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles alimentaires et de la pêche, la RMAAQ peut par règlement établir les normes relatives au classement du grain ainsi que les conditions de prélèvement de ce produit aux fins de son classement et délivrer des permis de classification pour tout type de grains produit et commercialisé au Québec. Il existe quatre types de permis. Le tableau 33 présente l'évolution du nombre de permis délivrés par la RMAAQ par catégorie.

Selon le Règlement sur la mise en marché des grains, toute personne qui achète des grains d'un producteur doit être titulaire d'un permis d'acheteur délivré par la Régie pour chacun de ces établissements.

Toute personne qui utilise, dans l'exercice de ses activités, une appellation prescrite par le Règlement sur les grains du Canada, à l'égard d'un grade de grain et qui offre, contre rémunération, le séchage, la transformation, le criblage ou l'achat de grains doit être titulaire d'un permis de classeur.

Un producteur, dont le volume d'achat annuel de grains provenant de producteurs n'excède pas 1 000 tonnes, doit être titulaire d'un permis de producteur-acheteur.

De plus, un producteur qui utilise pour sa propre production une appellation prescrite par le Règlement sur les grains du Canada à l'égard d'un grade de grain doit être titulaire d'un permis de producteur-classeur délivré par la Régie.

Tableau 33 : Évolution du nombre de permis délivrés par la RMAAQ par catégorie

Année	Producteur-acheteur	Producteur-classeur	Acheteur	Acheteur-classeur	Classeur	Total
2001-2002	6	-	84	150	38	278
2002-2003	3	2	85	143	41	274
2003-2004	3	3	81	139	47	273
2004-2005	3	1	78	141	49	272
2005-2006	2	2	84	139	52	279
2006-2007	2	1	86	140	49	278
2007-2008	2	-	87	139	48	276
2008-2009*	2	-	98	133	45	278

(*) : Données préliminaires
Source : RMAAQ

Par ailleurs, la RMAAQ est également responsable de l'application des garanties financières pour les titulaires de permis. Tout acheteur de grains au Québec doit fournir à la Régie un cautionnement délivré par une société légalement habilitée à se porter caution. Ce cautionnement assure le paiement du grain vendu directement par un producteur. Le montant de la caution représente 30 % de la moyenne des achats enregistrés dans les quatre plus importants mois de l'année. Le volume d'achat est déclaré par l'acheteur et validé par la RMAAQ à l'aide du fichier du plan conjoint transmis par la FPCCQ.

Depuis 2005, la RMAAQ exclut de la garantie de paiement le grain en entreposage. Donc, tout producteur qui vend son grain après une période d'entreposage n'est pas couvert par la garantie de paiement de la RMAAQ.

3.1.2 La Commission canadienne des grains (CCG)

Pour les grains produits au Québec et exportés, le classement est assujéti aux normes de la Commission canadienne des grains. La CCG est un organisme relevant du gouvernement fédéral. Elle réglemente l'industrie de manutention des grains au Canada. Elle délivre un certificat officiel du grain canadien.

La CCG s'occupe également de la recherche scientifique sur la qualité des grains. Elle certifie la qualité, la salubrité et le poids des grains canadiens livrés sur les marchés intérieurs et extérieurs. Pour ce faire, elle réglemente tous les aspects de la manutention des grains au Canada grâce à ses programmes d'assurance qualité et quantité. Elle mène également des recherches scientifiques pour comprendre tous les aspects de la qualité et de la salubrité des grains afin d'appuyer le système de classement des grains.

3.1.3 La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ)

La FPCCQ est responsable de l'application et de l'administration du Plan conjoint des producteurs de cultures commerciales du Québec depuis son homologation par la RMAAQ en mai 1982. Ce plan existe en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. Le plan conjoint permet d'organiser de façon ordonnée la production et la mise en marché des produits agricoles et de financer collectivement des activités reliées au développement du secteur.

Ainsi, la FPCCQ administre :

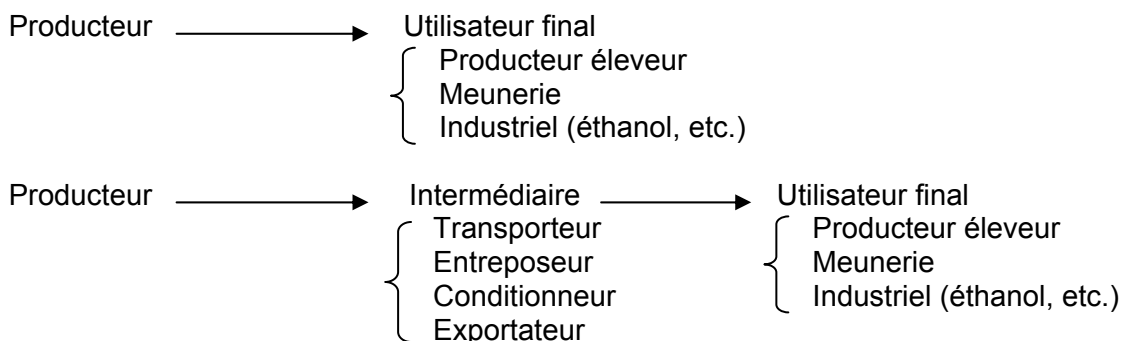
- ◆ le Règlement sur le prélèvement des contributions des producteurs de cultures commerciales;
- ◆ le Règlement imposant une contribution pour la promotion aux producteurs de semences pédigrées du Québec;
- ◆ le Règlement sur la mise en vente en commun du blé destiné à la consommation humaine.

De plus, la FPCCQ voit à l'application des conventions relatives à la gestion des prélevés et à la mise en marché des grains.

La FPCCQ a également la responsabilité d'administrer le programme des paiements anticipés dont l'objectif est de faciliter la commercialisation des grains. Ce programme régi par la Loi sur les programmes de commercialisation agricole (LPCA) vise à permettre aux producteurs d'augmenter leurs liquidités au moment des semis ou par la suite en leur accordant des prêts sans intérêts sous forme d'avance de fonds. Auparavant, les producteurs avaient accès à des liquidités par le programme d'avances de crédit printanières. Depuis le 1^{er} avril 2007, le gouvernement fédéral a fusionné les deux programmes en un seul qui permet aux producteurs d'obtenir leurs avances non seulement après les récoltes, mais également lors de la période de semis.

3.2 CIRCUITS DE DISTRIBUTION

Au Québec, il existe deux canaux de distribution pour la mise en marché des grains :



La majorité du grain commercialisé emprunte le deuxième canal. De 2002 à 2007, le nombre d'acheteurs de grains au Québec a augmenté pour toutes les catégories (tableau 34). La tendance à la concentration des achats s'est maintenue durant cette même période. En effet, la proportion des achats effectués par les entreprises détenant les plus importants volumes d'achats (la strate des 20 % supérieurs) a augmenté pour tous les produits sauf l'orge. En 2007, 20 % des entreprises ont acheté près de 87 % du volume commercialisé par les producteurs de grains du Québec comparativement à 79 % en 2002.

À noter que, pour le blé de consommation humaine, les données n'ont pas été publiées, car la base de comparaison entre 2002 et 2007 n'est pas identique. En effet, l'Agence de vente est responsable de la commercialisation depuis 2005.

Tableau 34 : Évolution du nombre d'acheteurs et de l'importance relative de la strate supérieure

	Nombre d'acheteurs			% du volume de grains commercialisés par les grandes entreprises *		
	2002	2007	2002/2007 (%)	2002	2007	2002/2007 (%)
Avoine	104	127	22	68,1	70,2	3,1
Blé fourrager	92	104	13	72,6	74,4	2,5
Blé panifiable	42	n. a.	n. a.	81,3	n. a.	n. a.
Canola	19	30	58	62	67,9	9,5
Maïs	243	367	51	82,3	89,4	8,6
Orge	146	153	5	73,3	72,2	- 1,5
Soya	106	150	42	79,4	84	5,8

(*) : Les 20 % qui ont le plus important volume
Source : FPCCQ

3.3 ÉCOULEMENT DES GRAINS

Les grains produits au Québec sont directement consommés à la ferme (alimentation du troupeau) ou commercialisés selon le produit. L'orge et l'avoine sont majoritairement consommées à la ferme. Au cours des dix dernières années, en moyenne, 60 % de l'orge et 53 % de l'avoine produites au Québec ont été consommées à la ferme.

Par contre, le soya, le maïs et le blé sont en grande partie commercialisés. Les pourcentages moyens du volume commercialisé pour ces cultures sont respectivement de l'ordre de : 87 %, 69 % et 69 % (tableau 35). Le blé est un cas particulier étant donné l'existence de deux marchés : le blé fourrager et le blé de consommation humaine, ayant des exigences distinctes. Antérieurement, le blé destiné à la consommation humaine qui ne remplissait pas les exigences de qualité était écoulé en blé fourrager.

Depuis 2005, l'avoine connaît une évolution sensible des volumes commercialisés par rapport à ceux consommés à la ferme. Cette augmentation a été d'autant plus marquée en 2007-2008 avec un accroissement de près de 10 % par rapport à l'année précédente.

Tableau 35 : Évolution du pourcentage de la récolte de grains commercialisée (%)

	Avoine	Blé	Maïs	Orge	Soya
1998-1999	39	73	76	36	89
1999-2000	46	71	72	38	92
2000-2001	44	63	66	37	80
2001-2002	47	70	71	41	94
2002-2003	46	69	64	45	84
2003-2004	42	60	71	38	89
2004-2005	45	62	64	32	82
2005-2006	47	74	69	41	77
2006-2007	53	60	72	40	88
2007-2008	62	68	70	48	99
Moyenne	47	67	69	40	87

Sources : Institut de la Statistique du Québec et FPCCQ

La commercialisation des grains a lieu tout au long de l'année, mais le rythme des livraisons est plus important en période de récolte (tableau 36). L'année de récolte varie selon l'espèce végétale concernée. Au Canada, l'avoine, le blé et l'orge ont une année récolte qui s'étend du 1^{er} août au 31 juillet de l'année suivante. Au Québec, selon les régions, l'année récolte des céréales à paille est assez étendue. Dans le sud-ouest de la province, les premières récoltes de céréales débutent souvent dès la fin de juillet pour s'étendre par moment jusqu'en octobre dans les régions périphériques.

L'année récolte du soya et du canola se déroule du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. L'année récolte du soya est la même au Canada qu'aux États-Unis. Le maïs s'étend généralement du 1^{er} septembre au 31 août aux États-Unis, alors qu'au Québec et en Ontario, c'est du 1^{er} octobre au 30 septembre.

La concentration de commercialisation en période de récolte s'explique en partie par les contraintes liées à l'entreposage ou au manque de liquidités. Cependant, cette situation tend à s'amenuiser comme le montre le tableau 37. En effet, au cours de la période 2003-2007, le pourcentage de grains écoulés durant les trois premiers mois de commercialisation a baissé pour tous les grains sauf pour le soya par rapport à la période 1998-2002. L'amélioration de la capacité d'entreposage à la ferme qui permet aux producteurs de profiter davantage du potentiel de marché tout au long de l'année de commercialisation est une des explications possibles.

Pour le soya et le canola, l'importance des livraisons à la récolte s'explique par la nature des marchés. Ces deux cultures sont actuellement en grande partie destinées aux marchés d'exportation étant donné l'absence de structure de transformation à l'échelle locale. Le canola est exporté soit à l'étranger, soit dans le sud-ouest de l'Ontario pour être y être trituré. La situation du soya est un peu différente. Plusieurs des variétés produites au Québec (OGM, non OGM, IP [identité préservée]) s'adressent à des marchés différents. Le soya IP destiné à l'exportation connaît une demande régulière tout au long de l'année. Par contre, pour le soya OGM, la demande à l'exportation est surtout concentrée à l'automne. À noter que la mise en opération de l'usine de trituration de Bécancour (vers la fin de 2009) va contribuer non seulement à une augmentation, mais aussi à un étalement tout au long de l'année de la demande locale pour le soya et le canola.

**Tableau 36 : Répartition mensuelle moyenne des écoulements des grains au Québec (%)
(Années récolte 2003-2004 à 2007-2008)**

	Avoine	Blé fourrager	Canola	Maïs	Orge	Soya
Août	9	13			13	
Septembre	15	19	19		14	8
Octobre	12	13	16	7	11	25
Novembre	7	9	12	14	8	20
Décembre	7	5	10	9	7	7
Janvier	9	7	24	8	9	6
Février	6	6	2	9	6	6
Mars	7	7	1	10	6	6
Avril	6	8	1	7	5	6
Mai	7	10	1	7	6	5
Juin	7	7	4	8	6	6
Juillet	7	7	7	8	9	5
Août			3	7		3
Septembre				7		

Sources : ISQ et FPCCQ

Tableau 37 : Moyenne d'écoulement des principaux grains au Québec durant les trois premiers mois de commercialisation (%)

Récolte	Avoine	Blé fourrager	Canola	Maïs	Orge	Soya
1998-2002	37	47,3	59,6	32,2	40,3	49,7
2003-2007	35,8	44,7	46,3	29,7	37,7	52,3

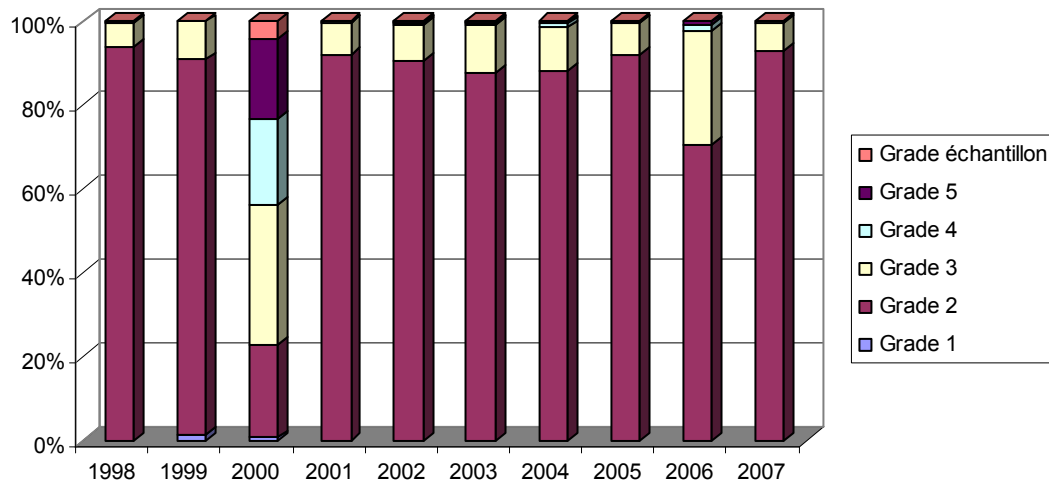
Sources : ISQ et FPCCQ

3.4 LA QUALITÉ DES GRAINS

La commercialisation des grains au Québec se fait selon un système de classement basé sur la qualité. Un produit de bonne qualité permet au producteur d'optimiser ses revenus, car la qualité est un élément déterminant dans l'évaluation du prix des grains. Globalement, les grains produits au Québec sont de bonne qualité compte tenu des contraintes climatiques. Malgré tout, il y a encore matière à amélioration en ce qui a trait à certains produits.

La majorité du maïs-grain produit est de bonne qualité. Le maïs est une plante dite tropicale dont la qualité est très liée à la météorologie. Sa particularité est qu'elle répond directement au nombre de degrés jours et en fin de saison elle est sensible à la dernière date de gel mortel. Au cours de la période de 2004 à 2007 en moyenne près de 99 % du maïs classé à la commercialisation a été de catégories 2 et 3 (figure 8) comparativement à 89 % pour la période de 1999 à 2003.

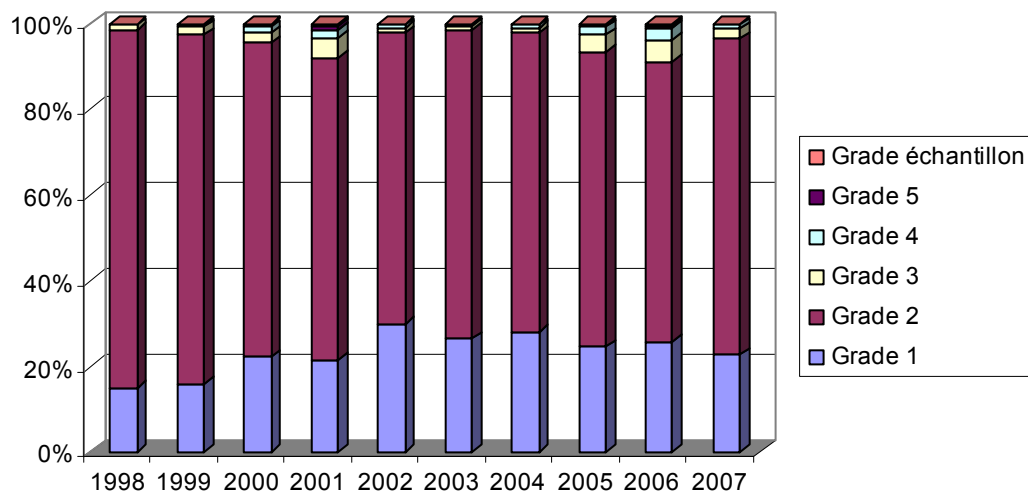
Figure 8 : Classement du maïs de 1998 à 2007



Source : FPCCQ

Le soya est également une plante dite de type tropical qui, en plus de répondre à la température, est sensible à l'ensoleillement. La bonne qualité du soya produit au Québec est restée constante. Très peu de variations ont été enregistrées dans le temps. Pour la période de 2004 à 2007, près de 95 % du grain classé était dans les grades 1 et 2 comparativement à 90 % entre 1998 et 2007 (figure 9).

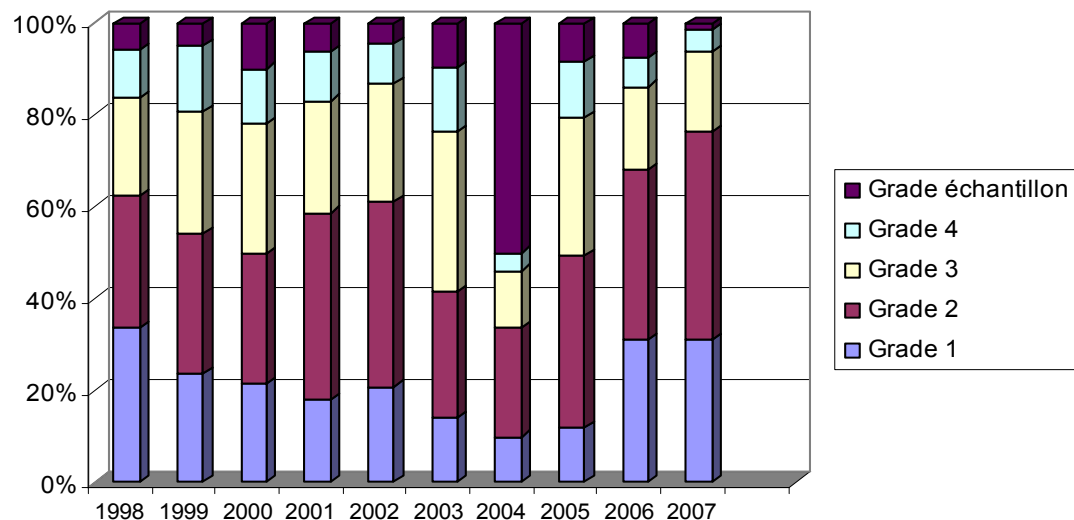
Figure 9 : Classement du soya de 1998 à 2007



Source : FPCCQ

L'avoine est plutôt un cas particulier. Au moment où cette plante commence à avoir une certaine reconnaissance, la qualité des échantillons analysés laisse à désirer. Seulement 57 % du volume a été classé grades 1 et 2 en moyenne au cours de la période 2004-2007 (figure 10). De plus, une étude² du MAPAQ en 2006 souligne l'importance des techniques agronomiques et d'entreposage pour produire une avoine de bonne qualité qui répond aux exigences du marché. Ce rapport mentionne également l'existence de marchés très intéressants pour une avoine de bonne qualité.

Figure 10 : Classement de l'avoine de 1998 à 2007



Source : FPCCQ

Les données sur le classement de l'orge du Québec indiquent une bonne qualité. En moyenne, entre 2004 et 2007, près de 90 % des grains ont été classés dans les catégories 1 et 2. Cependant, il convient de relativiser, car, si l'on considère les problèmes assez fréquents du fusariose, ce résultat pourrait être lié en partie au fait que l'orge de mauvaise qualité est souvent conservée à la ferme. De plus, au cours des dix dernières années, seulement de 35 à 45 % de l'orge produite a été commercialisée.

La qualité du blé fourrager connaît également une variabilité assez forte. Tout comme l'orge, le blé éprouve des problèmes de fusariose, mais dans une moindre mesure. La majorité du grain vendu était des classes 1 et 2, ce qui porte à croire que le blé de mauvaise qualité est consommé à la ferme.

² Étude de marché sur l'avoine du Québec, MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques, 2006.

Concernant le blé d'alimentation humaine, jusqu'en 2004, les informations sur le classement provenaient de La Financière agricole du Québec (FADQ). Mais, depuis 2005, l'Agence de vente fournit les données à ce sujet. La méthode et l'importance des lots classés diffèrent selon les deux organismes. Tous les grains reçus à l'Agence sont classés, alors qu'à la FADQ, le classement est effectué par échantillonnage. En moyenne, près de 71 % du blé classé à l'Agence de vente entre 2005 et 2007 était dans les grades 1 et 2. Parallèlement, en moyenne près de 18 % du blé a été déclassé. En 2008, la production de blé de consommation humaine a connu une importante baisse de qualité en raison d'une présence accrue de toxines.

Finalement, pour le canola, depuis 2000 la tendance est à la stabilité sur le plan de la qualité. Plus de 90 % des grains échantillonnés ont été classés dans la catégorie 1. Toutefois, il convient de souligner l'existence d'un problème de grain chauffé aussi bien au Québec qu'en Ontario.

4 LA TRANSFORMATION DES GRAINS AU QUÉBEC

Au Québec, on distingue deux types de transformation des grains : l'une pour l'alimentation humaine et l'autre pour l'alimentation animale.

4.1 L'INDUSTRIE DE LA TRANSFORMATION DES GRAINS DESTINÉS À L'ALIMENTATION HUMAINE

Cette industrie comprend plusieurs sous-secteurs, dont : les céréales, les boissons alcoolisées, les huiles végétales et les croustilles. Cependant, deux d'entre eux occupent une place importante et feront l'objet d'une analyse. Le premier est celui de la mouture de céréales et de grains oléagineux (SCIAN 3112) et le second est celui des produits de boulangerie et de la fabrication de tortillas (SCIAN 3118).

4.1.1 Minoteries et malteries

L'industrie québécoise des minoteries et des malteries regroupe deux niveaux de transformation : l'un industrielle et l'autre artisanale.

La plupart des minoteries industrielles du Québec sont des fabricants de farines destinées aux entreprises de deuxième transformation (boulangeries, pâtisseries, biscuiteries et fabricants de pâtes alimentaires). Elles sont généralement localisées dans la grande région de Montréal où l'on trouve d'importants joueurs sur le plan mondial tels Archer Daniels Midland Milling Co., Horizon Mills (Cargill) et Dover/Richardson.

Les nouvelles tendances alimentaires ont permis à certains établissements de type artisanal (généralement de plus petite taille) de développer d'importants créneaux de marchés. Parmi eux, on trouve Les Moulins de Soulanges, La Milanaise et Farinart.

Le Québec compte très peu de malteries. Canada Maltage, située à Montréal est la plus importante. Cette entreprise comble à elle seule la presque totalité des besoins en orge transformé du Québec (l'orge est le principal ingrédient pour la fabrication du malt). Elle fournit les grandes brasseries canadiennes comme Molson. Le lancement à l'été 2009 de son nouveau malt produit à 100 % avec de l'orge du Québec laisse entrevoir un bon potentiel de marché pour les producteurs québécois.

Le développement des microbrasseries observé depuis quelques années a également favorisé la création de malteries artisanales qui se spécialisent dans la fabrication de malt pour les bières de spécialités régionales.

Selon Statistique Canada, les minoteries et malteries du Québec occupent environ 15 % des emplois à la production et des livraisons manufacturières de cette industrie au Canada. En 2006, on dénombrait au Québec près de 49 établissements de minoteries et de malteries. Ces derniers ont effectué des livraisons d'une valeur totale de près de 236 millions de dollars, soit environ 1,5 % du total des livraisons de l'industrie de la fabrication d'aliments du Québec. Près de 350 salariés étaient engagés dans cette industrie (tableau 38).

Les exportations des minoteries et des malteries du Québec représentaient moins de 12 % de la valeur des livraisons manufacturières du secteur. Quant aux importations, il faut noter que le Québec a peu recours aux marchés extérieurs (internationaux) dans ce secteur. Le principal partenaire d'échange du Québec dans ce domaine est les États-Unis.

En outre, de 2004 à 2006, les livraisons et la valeur ajoutée manufacturières des minoteries et des malteries du Québec ont connu des hausses respectives de près de 1,6 % et 11 %, malgré une baisse du nombre d'établissements (- 36 %).

Tableau 38 : Minoteries et malteries (SCIAN 31121)

Minoteries et malteries		2004	2005	2006	Δ % 2004-2006
Établissements	nombre	76	51	49	- 36
Salariés totaux	nombre	426	378	350	- 18
Salaires à la production	000 \$	19 906	18 359	17 662	- 11
Coût des matières et fournitures	000 \$	160 070	172 165	159 716	- 0,2
Valeur des livraisons manufacturières	000 \$	232 272	243 765	235 982	+ 1,6
Valeur ajoutée manufacturière	000 \$	61 927	63 157	68 625	+ 11

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière* (EAMEF), 2008.

4.1.2 Produits de boulangerie et fabrication de tortillas

L'industrie de la boulangerie et de la fabrication de tortillas occupe une place importante dans le secteur de la transformation agroalimentaire. Selon Statistique Canada, de 2004 à 2006, le Québec fournissait environ 24 % des livraisons canadiennes de ce secteur, ce qui le plaçait au second rang derrière l'Ontario (59 % des livraisons). Par ailleurs, en 2006, le Québec comptait 660 établissements spécialisés en produits de boulangerie et de fabrication de tortillas. Ces entreprises ont effectué des livraisons d'une valeur totale de 1,4 milliard de dollars, ce qui constitue une hausse d'environ 6,4 % par rapport à l'année 2004 (tableau 39). Cette industrie compte pour près de 9 % de l'industrie de la fabrication d'aliments du Québec.

Les exportations du secteur québécois des produits de boulangerie et de fabrication de tortillas représentent 9 % des livraisons manufacturières du secteur. Pour ce qui est des importations, le Québec a peu recours aux marchés extérieurs (internationaux) pour ce secteur. Le partenaire principal du Québec dans ces échanges est les États-Unis.

Les entreprises sont localisées sur l'ensemble du territoire québécois pour répondre aux besoins et aux exigences du marché. Parmi elles, on trouve des boulangeries industrielles telles que le groupe Multi-Markes qui appartient à Canada Bread et le groupe Weston-Gadoua. D'autres boulangeries (St-Méthode et autres boulangeries régionales) occupent de plus petits segments du marché.

Tableau 39 : Produits de boulangerie et fabrication de tortillas (SCIAN 3118)

Produits de boulangerie et fabrication de tortillas		2004	2005	2006	Δ % 2004-2006
Établissements	nombre	847	694	660	- 22
Salariés totaux	nombre	9 253	9 479	9 274	+ 0,2
Salaires à la production	000 \$	266 501	286 829	288 529	+ 8
Coût des matières et fournitures	000 \$	504 828	595 400	583 954	+ 16
Valeur des livraisons	000 \$	1 334 221	1 431 124	1 420 148	+ 6
Valeur ajoutée manufacturière	000 \$	789 661	792 346	793 449	+ 0,5

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière* (EAMEF), 2008.

L'engouement des consommateurs pour les pains de spécialité pourrait accentuer le développement des minoteries artisanales. Bien que le secteur des boulangeries soit limité par la durée de conservation, l'arrivée des pâtes précuites ou fraîches et surgelées permet d'élargir les zones de commerce. Comme les activités des grandes entreprises sont axées sur la production de masse, elles peuvent difficilement intégrer des produits de spécialité. Ainsi, pour répondre à la demande en croissance et aux exigences du marché, elles procèdent à l'acquisition d'entreprises de taille plus modeste (produits surgelés et frais) ou encore elles donnent des contrats de fabrication à forfait. Le secteur des produits de boulangerie surgelés est très dynamique au Québec avec la présence d'entreprises telles que Bridor, Maison Cousin (Canada Bread), Boulart et Au Pain Doré.

Les pâtes alimentaires sont aussi fabriquées en partie au Québec. Le reste pour combler les besoins est importé. Les compagnies : Catelli et GrissPasta basées à Montréal figurent parmi les plus importants fabricants de pâtes alimentaires sèches. D'autres entreprises de taille plus modeste tels les Aliments O Sole Mio et Pasta Romana se distinguent dans le secteur des pâtes fraîches.

4.1.3 L'industrie des huiles végétales

Présentement, le Québec ne possède pas d'usine de trituration de grains d'oléagineux de grande capacité en activité. Les capacités actuelles varient entre 25 000 et 32 000 tonnes par année. On dénombre quelques usines artisanales, dont : Maison Orphée inc. et les huiles naturelles de l'Amérique, lesquelles font de l'extraction d'huile de première pression et écoulent leurs produits directement sur le marché.

À noter que la mise en place d'une usine de trituration du soya, du canola et de raffinage d'huile végétale est prévue prochainement à Bécancour. La compagnie TRT-ETGO inc. du Québec qui en est propriétaire prévoit le démarrage des activités vers la fin de l'année 2009. Selon les premières estimations, l'usine aura une capacité annuelle de raffinage d'huile végétale d'environ 400 000 t/an (1 200 tonnes/jour) dont 250 000 tonnes d'huile de canola et 84 000 tonnes d'huile de soya. Les besoins annuels en grains sont estimés à près de 1 000 000 de tonnes par an (60 % de canola et 40 % de soya).

Le raffinage est le premier débouché de transformation des huiles provenant des grains d'oléagineux. Les huiles obtenues peuvent également subir une seconde transformation pour donner différents produits comme : les huiles à salade, la margarine, etc. L'usine de raffinage d'huile brute des Aliments Canamera est la seule en activité au Québec. Sa capacité est de l'ordre de 90 000 tonnes par année. Elle s'approvisionne presque exclusivement à partir des usines de trituration situées en Ontario et dans l'Ouest canadien. Les autres entreprises québécoises qui utilisent de l'huile végétale raffinée pour la fabrication de margarine, de vinaigrette, de sauce et de mayonnaise sont, entre autres, Lactancia ltée, Groupe Bergeron-Thibault, Kraft Canada inc. et Services Alimentaires Unilever Bestfoods inc.

Par ailleurs, une faible quantité de soya est actuellement utilisée pour la production de tofu, de boisson de soya, etc. Les volumes utilisés annuellement sont de l'ordre de 1 000 à 1 500 tonnes. Le marché est en pleine croissance, mais présentement il est occupé par des entreprises situées à l'extérieur du Québec.

4.2 L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DES GRAINS DESTINÉS À L'ALIMENTATION ANIMALE

Au Québec, la transformation des grains pour l'alimentation des animaux d'élevage est largement dominée par des meuneries commerciales. Ces dernières regroupent des établissements spécialisés dans la fabrication d'aliments complets (moulées), de suppléments protéiques, de macro-prémix (minéraux majeurs, oligo-éléments et vitamines) et de micro-prémix (oligo-éléments et vitamines).

De plus, on trouve parmi elles des entreprises de traitement à la chaleur (extrusion, micronisation et torréfaction) des grains de soya et de canola, et des usines de fabrication de flocons d'avoine pour animaux. L'industrie des meuneries commerciales approvisionne surtout le marché intérieur. Elle utilise la grande majorité des grains produits sur le territoire québécois.

En 2006, au Québec, on dénombrait quelque 183 établissements. Ces derniers ont effectué des livraisons pour une valeur totale de près de 1,3 milliard de dollars, ce qui constitue un recul d'environ 16 % par rapport à l'année 2004. La valeur ajoutée du secteur a connu une baisse de l'ordre de 18 % au cours de la même période, passant de 276 à 228 millions de dollars (tableau 40). Cette contraction des résultats économiques a entraîné la mise en place de différents plans de restructuration par certains établissements du secteur.

Par ailleurs, le Québec détient près de 29 % des livraisons canadiennes de l'industrie comparativement à 34 % pour l'Ontario.

Tableau 40 : Fabrication d'aliments pour animaux (SCIAN 3111)

Fabrication d'aliments pour animaux		2004	2005	2006	Δ % 2004-2006
Établissements	nombre	181	180	183	1
Salariés totaux	nombre	3 087	2 393	2400	- 22
Salaires à la production	000 \$	61 949	53 077	51 648	- 17
Coût des matières et fournitures	000 \$	1 267 105	1 070 192	1 063 475	- 16
Valeur des livraisons	000 \$	1 572 943	1 343 547	1 324 186	- 16
Valeur ajoutée manufacturière	000 \$	275 896	245 469	227 503	- 18

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière* (EAMEF), 2008.

À noter que le secteur de la fabrication d'aliments pour animaux du Québec a peu recours aux marchés extérieurs étant donné ses spécificités et l'autosuffisance du Québec dans certains intrants. Toutefois, entre 2003 et 2007, le Québec a importé des États-Unis du tourteau protéique pour la fabrication d'aliments pour animaux pour une valeur moyenne de 15 millions de dollars par année. Cependant, la future usine de trituration de Bécancour devrait permettre une production au Québec d'environ 750 000 tonnes par année de tourteaux protéiques, ce qui réduira la dépendance par rapport aux marchés extérieurs.

Par ailleurs, l'industrie de la transformation du grain pour l'alimentation des animaux domestiques est beaucoup plus restreinte. Elle compte une quinzaine d'entreprises dont PBL International (localisée à Boucherville) qui a un chiffre d'affaires annuel situé entre 25 et 50 millions de dollars et qui exporte dans plus de 20 pays à travers le monde.

5 LA RECHERCHE DANS LE SECTEUR DES GRAINS

Les nouvelles exigences de la société et des marchés au regard de l'environnement incitent le secteur agricole à avoir recours davantage à la recherche pour soutenir le développement durable de ces productions. Un soutien approprié permettrait aux entreprises de mieux démontrer leur capacité d'adapter leurs modes de production, afin de tenir compte des besoins du marché, de la différenciation des produits et des impératifs environnementaux et climatiques.

Au Québec, le secteur de la recherche et du développement (R-D) est en mutation depuis une vingtaine d'années. La recherche dite privée prend de plus en plus d'ampleur au détriment de la recherche publique. Il en résulte un développement grandissant de la recherche appliquée au détriment de la recherche fondamentale.

Depuis la dernière évaluation du plan conjoint, le secteur agroalimentaire québécois a connu les résultats des travaux de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois ou Commission Pronovost. Dans son rapport, la Commission souligne l'importance de la recherche pour le développement du secteur agroalimentaire. Selon elle, la recherche doit permettre de raffermir la capacité des producteurs et des transformateurs à faire de meilleurs choix dans un univers qui se complexifie. L'offre grandissante d'options de production, d'équipements et de techniques demande de plus en plus l'apport de la science pour faire les bons choix économiques pour la société.

La Commission a également mentionné l'importance d'éviter les doublages et d'agir, autant que possible, en complémentarité avec ce qui se fait ailleurs étant donné les ressources très limitées en recherche au Québec. Ainsi, dans certains cas, le rôle de la recherche au Québec devrait être d'adapter les résultats de recherche en prenant en considération les besoins et les conditions de production des entreprises québécoises.

La recherche dans le secteur des grains doit prendre en compte les facteurs de productivité, de protection de l'environnement et de diversité des cultures afin de contribuer à améliorer la rentabilité et la compétitivité des entreprises agricoles. De plus, la recherche doit prendre en considération les nouveaux besoins des marchés de l'alimentation humaine et animale ainsi que les besoins des filières agroindustrielles, selon une approche de chaîne de valeur. Tous ces éléments font en sorte que les recherches doivent être de plus en plus multidisciplinaires et tenir compte de plusieurs maillons de la chaîne alimentaire, en mettant à contribution plusieurs domaines des sciences et de l'agronomie.

C'est dans cet ordre d'idée qu'une démarche pour l'élaboration d'une stratégie collective en recherche pour le secteur des grains a été initiée en 2008. Certains des points ici mentionnés sont extraits des travaux préliminaires sous la supervision du groupe de planification et de gestion des projets PGP inc. L'objectif de cette stratégie est de coordonner et de concerter les efforts de recherche de l'ensemble des partenaires autour d'un choix d'axes de développement communs à l'ensemble du secteur. Les interventions proposées visent à répondre autant aux besoins du secteur public qu'à ceux du secteur privé, tout en tenant compte des meilleurs créneaux de marché. À noter que, présentement, il n'existe aucune stratégie intégrée de recherche pour le secteur, contrairement à certaines filières animales qui en ont déjà élaborées. Les résultats de ces travaux sont prévus pour l'automne 2009.

5.1 LES PRINCIPAUX INTERVENANTS EN RECHERCHE

Plusieurs organismes publics, privés et établissements d'enseignement contribuent au développement de la recherche sur les grains au Québec. Les principaux sont présentés ci-dessous.

5.1.1 Intervenants publics

♦ Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

AAC gère un réseau de 19 centres de recherche répartis à l'échelle canadienne. Ces centres effectuent des recherches de classe mondiale tout en répondant aux priorités de recherche qui lui sont soumises par l'industrie et les provinces.

Parmi cette liste, figure le Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures de Québec. Les activités du Centre touchent deux secteurs principaux de recherche : les ressources sols, eau et air ainsi que la gestion et l'utilisation des grandes cultures dans l'est du Canada et le Centre de développement et de recherche sur les aliments qui effectue indirectement des travaux d'intérêt pour le secteur des grains, notamment pour la qualité du blé.

De plus, le Centre de recherche de l'Est sur les céréales et les oléagineux, situé à Ottawa, participe également à la recherche sur les grains. Ses domaines d'intervention sont, entre autres choses, la mise au point de variétés améliorées d'orge, de maïs, d'avoine, de soya et de blé destinées à l'est du Canada et l'expertise en matière de végétaux, de champignons et d'insectes, à des fins de contrôle biologique et d'amélioration génétique.

Par ailleurs, AAC possède cinq autres centres de recherche spécialisés dans le secteur des grains, situés dans les provinces des Prairies. Ces centres étudient principalement des problématiques de production typiques des provinces de l'ouest du Canada.

Actuellement, le gouvernement fédéral procède à une révision de l'organisation de ses effectifs en recherche dans le secteur des grains. À la demande des producteurs du Québec et de l'Ontario, le gouvernement envisage, notamment, la création d'une grappe scientifique pour le territoire de l'est du Canada, afin de répondre aux besoins des entreprises du secteur des grains.

Dans ce contexte de réorganisation, la détermination des besoins en recherche deviendra un enjeu central pour faire reconnaître ces besoins dans les différents processus d'allocation des ressources qui seront mis en place sur le plan canadien.

- ♦ Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Au début des années 1990, selon une nouvelle orientation, le gouvernement du Québec a contribué à la mise en place de centres de recherche appliquée afin d'y transférer certaines activités jusque-là effectuées par le MAPAQ. C'est ainsi que cinq centres spécialisés en agroenvironnement : l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), en acériculture : le Centre de recherche, de développement et de transfert technologique acéricole (ACER), en sciences animales : le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD), en sciences végétales : le Centre de recherche Les Buissons (Les Buissons) et en production de grains : le Centre de recherche sur les grains (CÉROM) ont été créés. Ces organismes à but non lucratif reçoivent une partie de leur financement du MAPAQ et doivent aller chercher, principalement auprès des entreprises du secteur, un financement complémentaire afin de poursuivre leurs activités.

De plus, le MAPAQ a été associé à la création de cinq centres d'expertise : le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ); VALACTA, le centre d'expertise en production laitière du Québec; le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ); l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO). Ces organismes agissent principalement comme centres de transfert de technologie. Également, le MAPAQ contribue financièrement aux activités de ces centres. Antérieurement, le MAPAQ assurait le transfert technologique et la vulgarisation des résultats de recherches dans le secteur des grandes cultures par son réseau de conseillers régionaux. Récemment, les activités de transfert et de vulgarisation ont fait l'objet de changements importants avec la venue du réseau Agriconseil et des clubs agroenvironnementaux financés par le MAPAQ afin de réaliser l'encadrement technique et une partie du transfert des connaissances.

- ♦ L'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)

L'IRDA est un centre de recherche appliquée financé par le MAPAQ. Il a pour mission de réaliser des activités d'acquisition de connaissances, de recherche, de développement et de transfert visant à favoriser le développement durable de l'agriculture. Les cinq orientations de recherche de l'Institut sont de proposer des stratégies d'élevage et de gestion des déjections animales, de réduire les émissions d'odeurs, de gaz à effet de serre, d'ammoniac et de bioaérosols, d'optimiser l'utilisation des fertilisants et des amendements, de réduire l'utilisation des pesticides et de proposer des pratiques culturales et des aménagements hydro-agricoles.

- ♦ Le Centre de recherche sur les grains (CÉROM)

Le CÉROM est l'un des cinq centres de recherche appliquée mis en place par le MAPAQ, de concert avec ses partenaires gouvernementaux et industriels. Sa mission est de faire de la recherche d'intérêt public et collectif pour le développement du secteur de la production de grains du Québec. À noter que récemment le CÉROM a été relocalisé afin de pouvoir mieux répondre aux besoins futurs en matière de recherche.

Les domaines de recherche du CÉROM couvrent toute la production de grains, soit de la génétique jusqu'à la régie en passant par la phytopathologie. Le mandat du Centre est axé majoritairement sur la réalisation de projets de recherche appliquée. Le Centre appuie occasionnellement des recherches fondamentales et des projets de transfert. Il a également prévu la possibilité d'effectuer certaines recherches privées avec un partage des coûts et de la propriété des résultats, selon des balises bien établies.

De 2004 à 2008, le CÉROM a mené 38 projets de recherche et de transfert pour un montant total de près de 4,5 millions de dollars. La recherche en phytoprotection représentait environ 42 % des travaux effectués. À cela s'ajoutent 24 projets en appui à des initiatives externes, à des services spécialisés et au réseau des grandes cultures du Québec (RGCQ) pour un montant total d'environ 2,4 millions de dollars (tableau 41).

Les orientations de recherche du Centre, adoptées par ses administrateurs pour les années 2004 à 2009, reflètent les enjeux et les défis les plus importants que doit relever le secteur de la production de grains. Ainsi, un accent particulier est mis sur l'innocuité et la qualité des grains, de même que sur les préoccupations environnementales, alors que la relance de la production de blé panifiable et la diversification des productions demeurent des priorités pour le développement du secteur.

Tableau 41 : Répartition des projets de recherche réalisés au CÉROM de janvier à décembre 2008*

Domaine d'intervention	Nombre de projets	Montant (\$)
Phytogénétique des céréales	9	1 042 451
Phytogénétique des oléagineuses	11	1 733 854
Phytoprotection	16	738 985
Régie des cultures	12	428 973
Sous-total	38	4 548 710
Appui à des initiatives externes et à des services spécialisés	14	1 212 829
Appui au réseau des grandes cultures du Québec	10	1 196 668
Sous-total	24	2 409 498
Total des projets	62	6 958 208

(*) Certains projets ont été réalisés en partie seulement pendant cette période
Source : CÉROM

5.1.2 Intervenants privés

♦ La Coopérative fédérée

Depuis 2008, La Coopérative fédérée occupe un nouveau site de recherche et de démonstration dans le secteur des grains. Les activités du centre se concentrent dans le développement génétique, l'adaptation de techniques de régie et des intrants agricoles et dans la recherche de technologies novatrices applicables aux champs. On y met également au point de nouveaux produits de phytoprotection.

♦ Le Centre de recherche Nevico

Il s'agit d'une firme privée qui intervient dans le développement de nouveaux cultivars de blé, d'orge, d'avoine et de soya, dans l'évaluation d'hybrides de maïs, ainsi que dans la mise au point technique de régies de cultures adaptées à différentes espèces et variétés.

♦ Les semences Prograin

C'est une entreprise privée spécialisée dans le développement de semences. Elle met au point des variétés de soya hâtif, de soya à haute teneur en protéines, de soya alimentaire ainsi que de soya à valeur ajoutée. La recherche et le développement sont au cœur des activités de Prograin. De plus, Semences Prograin possède une pépinière de sélection en Amérique du Sud (Chili et Argentine) pour effectuer des tests de production à contre-saison, ce qui lui permet d'évaluer ses cultivars sur une plus courte période.

♦ Semican

À l'origine, cette entreprise voulait se spécialiser essentiellement dans la production et le conditionnement des céréales. Au fil du temps, grâce à ses programmes de recherche, elle a élargi sa mission en se consacrant à la recherche et à l'établissement des marchés spécialisés et à la production de nouveaux cultivars. Aujourd'hui, Semican offre une gamme complète de semences et de programmes de commercialisation et de productions à valeur ajoutée : l'orge de brasserie destinée au marché du malt, l'avoine nue et l'avoine à gruau ainsi que le blé blanc panifiable destiné à la production de farine blanche et de blé entier. De plus, une gamme de produits de soya est disponible pour les marchés d'exportation.

♦ Synagri

L'entreprise travaille conjointement avec des partenaires du secteur universitaire et gouvernemental, ainsi qu'avec des producteurs d'élite, pour vérifier l'efficacité de ses nouveaux produits et de ses nouvelles technologies. L'environnement est au cœur de ses préoccupations, car une partie de ses travaux de recherche vise à maximiser l'utilisation des engrais minéraux pour s'assurer qu'ils soient assimilés de façon optimale.

5.1.3 Établissements d'enseignement

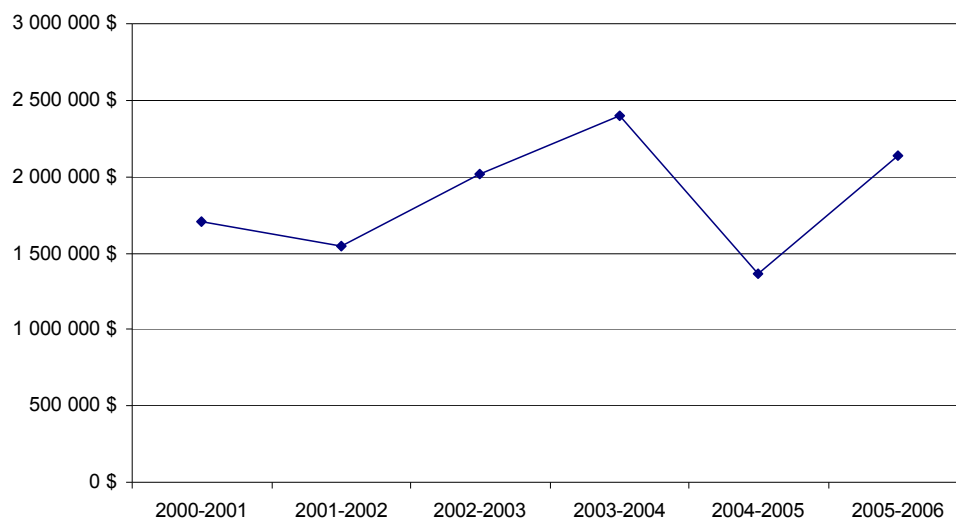
Deux établissements d'enseignement universitaires jouent un rôle majeur dans la recherche pour le secteur des grains au Québec. Il s'agit de l'Université Laval, par sa Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, de l'Université McGill, par sa Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement. Les travaux de recherche de ces deux facultés sont orientés principalement vers l'amélioration génétique, la régie des cultures, la phytoprotection et la qualité intrinsèque du grain. De plus, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal interviennent principalement dans le domaine de la recherche en phytoprotection. Les projets de recherche sont ponctuels et généralement dictés par des programmes externes de subventions. Signalons également la présence de l'Université de Sherbrooke, de l'Institut Armand-Frappier et d'autres centres qui peuvent jouer occasionnellement un rôle dans la recherche en amont ou en aval de la production de grains.

◆ Le financement

Le financement de la recherche dans le secteur des grains au Québec est assuré par différents organismes tant publics que privés. Comme en a fait mention le rapport Pronovost, de façon générale, le secteur agricole et agroalimentaire souffre d'un manque de financement chronique sur le plan de la recherche et doit faire preuve de créativité dans l'organisation et le financement de ses projets. Il en va de même pour la recherche dans le secteur des grains où une amélioration du réseautage est nécessaire pour une meilleure efficacité et une contribution plus grande à l'avancement du secteur. Le nombre imposant d'organismes en recherche et leur dispersion sur le territoire militent donc clairement en faveur d'une meilleure concertation dans la planification des activités respectives de ces organismes.

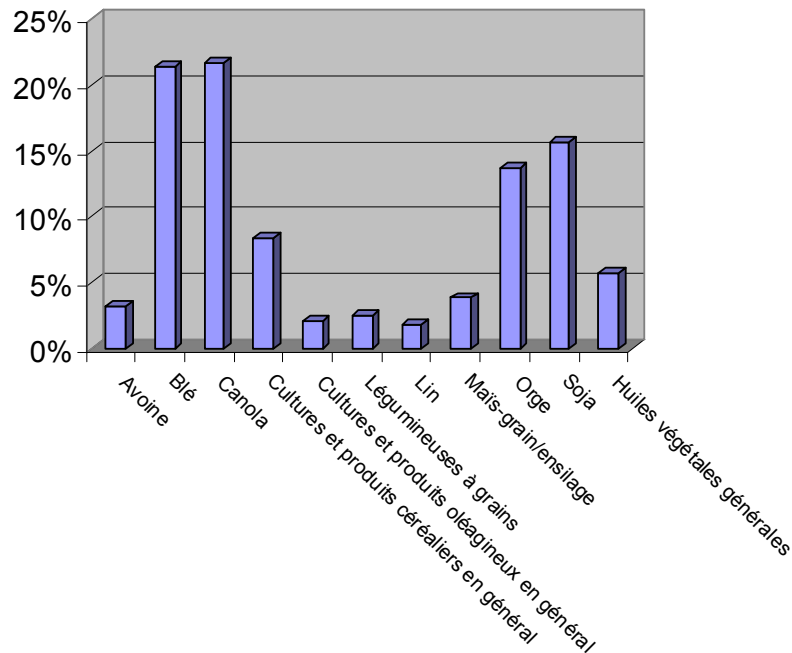
Il existe peu de statistiques détaillées sur les subventions destinées à la recherche. Les plus récentes données à ce sujet datent de 2005-2006 et concernent les subventions accordées aux universités. Au cours de la période 2000-2006, le montant des aides aux universités a été relativement stable (figure 11). Ces établissements d'enseignement ont reçu en moyenne 1,9 million de dollars par année. Près de 72 % de l'aide accordée a été utilisée pour de la recherche en rapport avec les produits suivants : blé, canola, orge et soya (figure 12).

Figure 11 : Évolution des subventions attribuées aux universités du Québec



Source : Système d'information sur la recherche du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport

Figure 12 : Importance de l'aide accordée aux universités par produit



Source : Système d'information sur la recherche du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport

Plusieurs organismes participent au subventionnement de la recherche dans le secteur agricole du Québec. Parmi eux :

♦ Le Conseil de recherche en sciences naturelles et génie (CRSNG)

Cet organisme soutient le secteur par l'entremise de son Programme de partenariats stratégiques. Le programme comporte trois volets : ateliers, projets et recherche multidisciplinaire. Le volet ateliers permet d'établir de nouvelles collaborations dans des domaines ciblés. Le volet projets permet d'appuyer des projets d'une durée maximale de trois ans, qui associent un chercheur universitaire et un organisme qui participe au suivi de l'ensemble des projets. Finalement, le volet recherche multidisciplinaire permet de soutenir des recherches multidisciplinaires d'envergure, selon une approche réseau qui demande une collaboration entre des chercheurs universitaires et des organismes établis au Canada. De plus, le CRSNG offre des bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales.

♦ Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT)

Les recherches financées par le Fonds couvrent un large spectre, allant des mathématiques pures jusqu'au développement de nouvelles technologies. Les thèmes se regroupent en dix grands domaines, dont celui des ressources naturelles qui comprend l'agriculture. Ce programme québécois vise à aider financièrement la recherche dans les domaines des sciences naturelles, la diffusion des connaissances, ainsi que la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales.

- ◆ La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ)

La FPCCQ contribue également au financement de la recherche par l'entremise de son fonds de recherche. La provision de ce fonds est effectuée par un prélevé de 0,05 \$ par tonne de grains vendue. Depuis le 1^{er} août 2009, le montant du prélevé s'élève à 0,15 \$/tonne vendue. Au cours des dernières années, le fonds a permis de financer des projets sur la productivité, la qualité, la régie des cultures, le contrôle des ravageurs et l'agroenvironnement. De plus, la FPCCQ contribue, depuis plusieurs années, au financement du CÉROM, dans une proportion de 20 % du financement total du Centre. À noter que la Coopérative fédérée contribue également au financement du CÉROM en tant que membre fondateur.

De 2004 à 2006, 31 projets ont été acceptés et environ 380 000 \$ ont été engagés pour ces projets. À noter que le Fonds a été abrogé en 2006 car la Fédération a décidé de consacrer plus de ressources en recherche au financement du CÉROM. Les projets en phytopathologie, en amélioration de productivité, en régie des cultures et en agroenvironnement constituent la grande majorité des investissements de la FPCCQ en recherche pour cette même période.

- ◆ Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Le MAPAQ offre trois types de soutien à l'innovation technologique. Le premier est un soutien financier aux centres de recherche appliquée, tels que le CÉROM et l'IRDA, ainsi qu'à des centres d'expertise. Le deuxième est le financement de projets par différents programmes de soutien à l'innovation. Finalement, le MAPAQ soutient des projets de recherche appliquée, de développement expérimental (R-D) ou d'adaptation technologique en production, en transformation et en distribution par son Programme de soutien à l'innovation en agroalimentaire. Ce programme s'adresse aux établissements de recherche (universités, établissements d'enseignement collégial et centres de recherche non gouvernementaux à but non lucratif).

6 L'APPROCHE FILIÈRE DANS LE SECTEUR DES GRAINS

L'approche filière est un outil de développement utilisé par plusieurs secteurs agroalimentaires québécois dont celui des grains. Après plusieurs années de fonctionnement, la structure de concertation du secteur des grains a été dissoute. Mais compte tenu de son rôle important, son historique est présenté, afin d'attirer l'attention des acteurs sur la nécessité de relancer la structure de concertation au bénéfice du secteur.

La première table de concertation sur les grains a été créée en décembre 1993, grâce à l'initiative de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). Son mandat était de discuter des questions entourant le commerce des grains au Québec. À la suite du Sommet sur l'agriculture québécoise pour la conquête des marchés de 1992, une vague de création de tables sectorielles est apparue au Québec. C'est ainsi qu'en 1995 la table de concertation sur les grains a été reconnue comme table sectorielle sous la nouvelle appellation Table filière du secteur des grains. Plus tard, en 1999, à la demande des membres, elle est devenue un organisme à but non lucratif au sens de la Loi sur les compagnies (partie III).

La table était composée des principaux chefs de file de l'industrie des grains au Québec : les fournisseurs d'intrants, les producteurs, les conditionneurs, les transformateurs des grains destinés à l'alimentation animale et des représentants gouvernementaux (Agriculture et Agroalimentaire Canada, MAPAQ, RMAAQ). À noter qu'aucun représentant des transformateurs de grains destinés à l'alimentation humaine et des productions spécialisées ne siégeait à cette table, et ce, malgré le fait que ces créneaux de marché étaient reconnus comme étant en croissance.

La mission de la table était de favoriser la croissance et la compétitivité de l'industrie des grains sur le plan de la production, de la commercialisation et de la transformation en tenant compte des besoins des marchés intérieurs (alimentation animale, alimentation humaine et besoins industriels) et extérieurs. En septembre 1996, la filière a adopté son premier plan stratégique de développement pour la période de 1996 à 1999. Quatre cibles avaient été retenues : la diversification des fermes, l'amélioration de la compétitivité du secteur (ensemble des maillons), l'encouragement de la recherche et finalement, le développement de la production céréalière dans le respect et la protection de l'environnement (agriculture durable).

Selon les résultats du bilan de ce premier plan stratégique de développement, 24 actions ont été menées, dont une étude sur la faisabilité d'implantation d'une usine de trituration de grains d'oléagineux, un cours sur la commercialisation des grains, une étude sur le marché du blé d'alimentation humaine, un guide des bonnes pratiques commerciales, etc. Ces réalisations se sont avérées fort utiles pour le secteur sur le plan de la mise en marché des grains au Québec et de la recherche de nouvelles avenues de développement prometteur.

Malheureusement, certaines actions prévues n'ont pu être menées à terme faute de consensus. Cette divergence de positions a occasionné une inertie des activités de la table. Parmi les travaux non réalisés figurent : l'amélioration de la compétitivité du secteur, la relance de la production de blé destiné à l'alimentation humaine (par la création d'un code d'éthique de l'industrie) et la mise à jour permanente de la valeur de remplacement pour les grains. La table filière a connu par la suite une baisse de ses activités toujours en raison de divergence d'opinions entre les membres.

Une seconde planification stratégique visant la période de 2001 à 2004 a été lancée en 2001. La redynamisation de la table filière par la diversification de sa composition et la responsabilisation des partenaires de la filière avait été retenue comme un enjeu de départ nécessaire. À cela s'ajoutaient quatre autres enjeux : le développement des marchés et la sécurité alimentaire, la préoccupation de la formation, de la recherche et du développement, la question environnementale et finalement, la redynamisation de la table. Malheureusement, durant l'année 2002, les travaux ont été ralentis par des tensions entre divers partenaires. La filière a fini par cesser complètement ses activités au début de 2003.

Des consultations individuelles ont été menées à l'hiver 2004, afin de reprendre les travaux au printemps 2004. Malgré un accord tacite des membres pour revoir les règles de fonctionnement, la représentation des membres et les actions prioritaires, la Table filière du secteur des grains a cessé définitivement ses activités au début de 2006.

Cependant, compte tenu de l'évolution du secteur et des enjeux, une structure de concertation apparaît être un incontournable et aurait avantage à être formée le plus rapidement possible. À la demande du MAPAQ, le conseil d'administration du Centre de recherche sur les grains (CÉROM) a engagé une démarche intégrée de planification stratégique pour l'ensemble des intervenants en recherche dans le secteur des grains au Québec (2009-2015). Plusieurs des principaux acteurs du secteur ont eu à participer à cette démarche lors des consultations. Une structure de concertation pourrait jouer un rôle important dans le suivi et l'orientation de la recherche dans le secteur des grains au Québec.

De plus, le développement de nouvelles filières comme le blé de spécialité et du terroir, l'orge brassicole, le gruau d'avoine, les bioproduits et les plantes énergétiques, etc. nécessite un meilleur encadrement et une plus grande concertation afin de tirer le maximum de profit de ces marchés en émergence.

Par ailleurs, certains programmes de subventions, par exemple le programme d'appui aux initiatives des tables filières du MAPAQ, exigent comme préalable l'existence d'une structure de consultation reconnue dans un secteur pour avoir accès au financement. L'accès à ces programmes permettrait au secteur de financer certaines réalisations au bénéfice du secteur. Toutefois, l'accès aux subventions ne devrait pas être le seul objectif pour la création de structures de concertation.

Plusieurs sujets comme la gestion de la qualité des grains pourraient être à l'ordre du jour d'une éventuelle table de concertation. Par exemple, la mise à jour du guide des bonnes pratiques commerciales, l'orientation de la recherche, le développement de nouveaux marchés, la création de comités reliés au développement de produits, etc. De plus, les travaux devraient être orientés vers les sujets d'intérêt commun pour le développement du secteur et susceptibles de rallier le maximum d'intervenants. Pour ce faire, il serait également opportun de revoir la composition des membres.

Il existe présentement un groupe de concertation sur le développement du secteur brassicole au Québec. Ce genre de groupe de discussion aurait avantage à être relié à une table sectorielle et pourrait être mis en place pour les autres produits de spécialité à grande valeur ajoutée.

Les acteurs du secteur prêts à travailler dans ce sens pourraient le signifier par des lettres d'intérêt afin de permettre au MAPAQ d'aller de l'avant dans ce sens.

7 BIBLIOGRAPHIE

ACNielsen Canada, données pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Dépenses alimentaires des québécois, 2005-2006-2007.

Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Tendances alimentaires au Canada d'ici 2020 perspectives de la consommation à long terme*, 2005.

Euromonitor International, Dépenses de consommation alimentaires pour différents pays et continents.

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Perspectives de l'alimentation - Analyse des marchés mondiaux, novembre 2008.
<http://ftp.fao.org/docrep/fao/011/ai474f/ai474f00.pdf>

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Les marchés en bref.
<http://www.fao.org/docrep/010/ah876f/ah876f01.htm#31>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Constats et projections sur les tendances de consommation alimentaire au Québec*, mars 2006.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction des politiques sur la gestion des risques, *Étude de marché sur l'avoine du Québec*, 2006.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Stat Extracts*, Perspectives agricoles, Bilans par produits 1970-2016.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *OECD-FAO Agricultural Outlook 2007-2016*.

Pasut, Laura, M.Sc., RD, *Les produits céréaliers essentiels pour une saine alimentation*.
<http://www.grainsessential.ca/francais/pdf/healthprofessionals/background1couleur.pdf>

Statistique Canada, Division de l'agriculture, *Statistiques sur les aliments au Canada*, 2007, CD Rom no. 23F00001XCB ou catalogue 21-020-XIF.

U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, Data Sets,
<http://www.ers.usda.gov/Data/FoodConsumption/FoodAvailSpreadsheets.htm#mtredsu>



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

